

<p style="text-align: center;">Compte-rendu Assemblée générale 2012 du Réseau "Sortir du nucléaire" Samedi 28 et dimanche 29 février 2012 à Angers</p>

Prise de notes et élaboration du compte rendu : Marie Frachisse et Xavier Rabilloud

Ce compte rendu a été approuvé par le Conseil d'administration.

Merci à tous les bénévoles, aux salarié-e-s, aux administrateurs et administratrices qui ont contribué à l'organisation de cette AG, ainsi qu'à tou-te-s les participant-e-s.

Le samedi matin a été consacré à des échanges informels, centrés sur les activités et actions des groupes membres du Réseau.

Mot de bienvenue par un représentant de SDN 49

Présentation des personnes présentes à la tribune (Jean-Pierre Minne)

Présentation des règles d'AG (Jean-Pierre Minne)

Présentation des modalités de prise de parole et des votes (François Mativet)

Présentation pour une bonne utilisation et la circulation des micros (Benoît Skubich)

Vincent Gay : Nous (Alternative libertaire, Fédération anarchiste, NPA, Les Alternatifs) avons fait une proposition d'ordre du jour alternative. Il nous semblait important aujourd'hui d'avoir un véritable débat approfondi : que va-t-on faire pour les semaines et mois à venir, donc rallonger le temps de discussion consacré à ce sujet, et commencer l'ODJ par ces points. On a appris ce matin que l'ODJ n'était pas modifiable du fait des statuts du Réseau. On regrette que ce ne soit pas possible, on pensait que l'AG était légitime pour fixer son ODJ.

Patrick Destruhaut : On est encore moins de votants à cette AG qu'aux précédentes.

Tour de présentation des participants

<p style="text-align: center;">COMITÉ DE MÉDIATION</p>

Présentation par Patrice Bouveret

Hervé Ott n'a pu venir en raison d'obligations professionnelles. Nous avons lancé un appel à candidatures pour venir compléter le comité qui peut compter jusqu'à 5 personnes. Une seule candidature reçue, celle d'Agnès Le Coutour. C'est un peu inquiétant. Je renouvelle l'appel à candidatures. Monique Guittenit a démissionné, nous regrettons qu'elle n'ait pu continuer et tenons à la remercier pour toute l'énergie qu'elle y a consacré.

Concentrons notre énergie sur la lutte, au lieu de risquer de la disperser dans des polémiques et conflits stériles. Notre mission : transformer les conflits ouverts ou potentiels. Le comité a un rôle strictement consultatif ; ce n'est pas un comité d'arbitrage, notre rôle est « seulement » de permettre le dialogue entre les parties au conflit. Les candidats éventuels pourront bien sûr bénéficier d'une formation avec Hervé Ott, dont c'est l'activité professionnelle.

Après l'AG, nous avons continué les entretiens avec les uns et les autres, avons consacré du

temps à aider les salariés à se protéger de mails outranciers ou injurieux et à nous mettre en rapport avec leurs émetteurs. Nous avons élaboré un bilan sur le déroulement de la dernière AG, une analyse du fonctionnement, avec des avis et préconisations. Nous avons proposé une liste de critères pour identifier les manifestations de souffrance, pour permettre une intervention aussi précoce que possible et une saisine du comité de médiation. Le comité de médiation est assez nouveau, c'est vrai qu'il peut être difficile de savoir à partir de quand saisir le comité : le plus tôt est le mieux, avant que les conflits soient trop ouverts. Nous avons aussi été sollicités au mois d'août par Jacques Caclin, et avons animé un processus de médiation entre Jacques et

Patrice Bouveret donne lecture du compte rendu du comité de médiation ; se reporter au document préparatoire

Il faut que le comité de médiation se renforce pour pouvoir exercer réellement son pouvoir d'alerte, notamment par rapport à la poursuite du travail du comité de refondation.

Simone Fest : D'où viennent les propos injurieux que reçoivent les salariés ? Il faut qu'on puisse éviter les risques psycho-sociaux. Les modalités de travail ont beaucoup évolué, cela concerne aussi les associations. Réfléchir, en tant que militants, aussi à l'évolution des modes de travail. Il y a peut-être un travail à faire.

Patrice Bouveret : Les mails injurieux venaient de l'intérieur du Réseau. Il a été mis en place des modérateurs sur les listes e-mail du Réseau. Je ne donnerai pas les noms des personnes. Le comité de médiation a pour rôle d'intervenir entre le destinataire et le récepteur.

Agnès Le Coutour présente sa candidature au comité de médiation.

VOTE : Candidature d'Agnès Le Coutour au comité de médiation

Questions de recevabilité		0,0%	
Pour	Contre	Abstention	Votants
55	0	8	63
<i>Votes exprimés</i>		Taux d'abstention	12,7%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	<i>100,0%</i>	<i>Pour / Totants</i>	87,3%
ADOPTE			

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Présentation par Sophie Morel :

Tous les groupes humains mettent en place des règles pour régir ces relations, notamment dans une fédération de plus de 900 groupes et 56 000 individus. Pour le Réseau : Charte, Statuts et Règlement intérieur. Quand on lit le RI, on a l'impression d'un mille-feuille et d'un catalogue. Mais en fait il y a une vision d'ensemble, ce pour quoi l'AG est appelée à voter un ensemble de modifications.

Éviter une excessive centralisation tout en conservant une efficacité. D'où la proposition d'un CA d'astreinte (art. 6), qui intervient sur le suivi des affaires en cours et le suivi des orientations déjà définies par tout le CA. En même temps on cherche un travail plus collégial par une plus grande participation des administrateurs : d'où la possibilité pour les suppléants de participer activement

aux réunions du CA (sans droit de vote). On a également remodelé un peu les rôles des commissions (art. 13), les comités ont un pouvoir de décision élargi sur les affaires courantes. Être référent d'un comité, demande une plus grande responsabilité personnelle et une plus grande faculté de travail personnel, donc pas seulement un travail collégial. Donc aussi une plus grande responsabilité individuelle vis-à-vis de l'AG. Cela nous a conduit à proposer de relever le seuil d'éligibilité des candidats au CA de 25 % à 40 %, et à proposer un article permettant l'exclusion d'un administrateur.

On introduit (art.33) une nette séparation entre orientations et actions. La motion d'orientation a une base politique. La motion d'action, c'est comment on met en œuvre telle ou telle orientation.

Prises de parole :

Roland Mérieux : Quelles sont les raisons explicitant le relèvement du seuil d'éligibilité ? Le point 13.11 sur les comités paraît confus et flou, je ne vote pas ce genre de truc. « Article 26 : toute campagne ou action doit faire l'objet d'un budget prévisionnel qui est validé par le comité de gestion. » Non, c'est l'AG qui doit légitimement voter les campagnes et leurs budgets, ce sont des choix politiques. Article 29 : on voit apparaître une défiance, le courrier doit être ouvert par deux salariés, je ne comprends pas cette défiance ou qu'est-ce qui justifie cet article ? Ça voudrait dire que des gens font disparaître des textes ou des chèques ? Question de la souveraineté de l'AG : je veux bien que le CA détermine un ODJ parce que c'est son ODJ. Mais à 99%, dans les assos l'AG décide son ODJ. Le droit à la souveraineté de l'AG est important et je suis surpris que la souveraineté de l'AG soit remise en cause, car c'est fondamental.

Dominique Bohn : D'accord avec Roland. L'AG est souveraine. Il est fait référence à un terme qui est la « coordination générale », non définie dans le règlement intérieur. Ça me gêne énormément qu'on fasse référence à cette instance non définie. La définition de la coordination générale, son rôle, sa fonction, ses limites, qui contrôle... tout cela devrait être indiqué dans le RI. Jean-Pierre Minne : OK, c'est noté. Dominique Bohn : On parle également des heures supplémentaires. J'aimerais alors qu'il soit dit dans le RI que la règle stricte pour les heures supplémentaires est le droit du travail et qu'il soit respecté. Il est marqué que des salariés n'ont pas le droit de vote (article « séparation des compétences »). Or Jacques Caclin est salarié, et il vote, ça ne me paraît pas correct.

Après discussion et vérification, il s'avère qu'en effet Jacques Caclin peut représenter son groupe mais ne peut pas voter.

Iseline Moret : Je voudrais témoigner de 1 an et 3 quarts passés au CA, et pourquoi je n'irai pas au bout de mon mandat. Le Réseau a de vraies difficultés pour agir compte tenu de son fonctionnement. C'est une vraie problématique aujourd'hui. Quand on est comme moi par ailleurs salariée, on a beaucoup de mal à suivre les affaires courantes du Réseau. Il faut fonctionner en mode projet. Il est important d'appuyer cette volonté de travail en commissions et de responsabiliser les admins référents de chaque commission. Il n'y a pas de sens à se réunir 3h en réunion téléphonique pour parler de tout et n'importe quoi. On passe notre temps à voter sur tout un tas de choses, sans amener de plus-value politique. J'appuie très fortement ce changement du règlement intérieur. Je voulais aussi parler de la nécessité de continuer le comité de refondation. On n'a pas fini ce travail, j'avais proposé - même si ça n'a pas été retenu - que quelqu'un de l'extérieur puisse venir apporter au CA un autre regard. Les administrateurs sont bouffés par plein de décisions, je commence à faire le bilan de mon rôle d'administrateur.

Jean-Louis Gaby : Article 2.4, une liste des groupes membres est tenue à jour sur le site web du Réseau et peut être communiquée par courrier sur simple demande. Ensuite, une mention barrée : « qui distingue les groupes adhérents », mais il faut qu'on puisse toujours voir quels sont les groupes adhérents ou non adhérents. Je voudrais connaître la liste des commissions. Ne pourrait-on pas étendre à tous les groupes la communication de la composition des commissions ?

Maxime Lemonnier : Article 28.4 sur le fonds de solidarité, déjà soulevé l'an dernier à propos d'une

souscription au profit du GANVA : je ne crois pas que cette modification résoudra le problème lié à l'emploi des sommes collectées qui dépasseraient le montant demandé pour un projet particulier. Il faut soit arrêter la souscription soit trouver autre chose. Article 33.7, quant à la légitimité du CA à faire amender ou faire retirer une motion : la question de recevabilité devrait être systématique pour toute motion soumise à l'AG, si celle-ci est véritablement souveraine.

Jean-Pierre Minne : Il y a des règles qui s'appliquent à toutes les associations. Dans ce cadre, les associations ont la liberté de fixer leurs règles. Depuis la création du Réseau, l'ODJ de l'AG est fixé par le CA. Si certains parmi vous pensent que cette disposition est arbitraire, il faut envisager une modification des statuts en AGE. Concernant la composition des commissions et les adresses e-mail de leurs membres, il n'est pas souhaitable que tout un chacun puisse avoir accès à des listes mail complètes. Par contre, l'autre proposition de Jean-Louis, rendre accessible la composition des commissions aux groupes, ça me paraît positif. Si on relit l'article 14 des statuts, effectivement Jacques Caclin ne peut pas voter au sein de l'AG. Concernant la question de Roland sur l'ouverture des courriers (art 29), le fait qu'ils doivent être ouverts par deux personnes est une exigence procédurale du commissaire aux comptes.

Patrice Kappel : Le travail sur la refonte du RI aurait dû être confié à une commission spécifique, la commission refondation ou une autre commission de bénévoles. Cela n'aurait pas été laissé qu'à des salariés. Article 21 sur la consultation des groupes, cela aurait nécessité plus de précisions. Il y a un petit manque dans sa rédaction, essayer de le retravailler pour plus tard. Et réfléchir à la proposition d'autogestion.

Roland Mérieux : Je me demande à quoi sert le comité de refondation si le CA tranche sur des questions relatives au RI. D'accord avec Maxime Lemonier sur l'article relatif aux souscriptions. Pas d'accord non plus avec le fait que le CA ait le droit de faire des synthèses entre motions.

Cédric Lucas : Il y a beaucoup d'animosité. Je vois des personnes n'intervenir que lors des AG, j'aurais voulu les voir intervenir au cours de l'année également. Je réprécise la raison de l'élévation du seuil d'éligibilité, qui a bien été indiquée : faire en sorte que les membres élus représentent vraiment l'AG, un pourcentage suffisamment important exprimant la confiance de celle-ci. Par rapport aux actions et au budget : une demande du trésorier, il faut que les actions ne soient pas mises en œuvre sur un budget fait à la louche mais sur quelque chose de très précis.

Sophie Morel : L'AG souveraine élit les membres du CA, il faut qu'ils aient suffisamment de voix pour que leur légitimité soit suffisamment assise. Ça va dans le sens de la démocratie, que l'élection ait une vraie légitimité. C'est bien l'AG qui décide les motions et campagnes. Mais c'est le CA qui les met en œuvre, en s'entourant des personnes compétentes (salariés ou bénévoles). Pour éviter que le CA se saisisse de tout, il faut des comités travaillant en autonomie. Les commissions travaillent sur des choses votées par l'AG. Article 26.3 : bien sûr c'est l'AG qui vote. Mais les budgets n'ont jamais été présentés et votés par l'AG. C'est le comité de gestion qui élabore les budgets, adoptés par le CA.

Pierric Duflos relit l'article du RI expliquant la procédure de vote et le sens des « questions de recevabilité ».

VOTE : Etes-vous pour ou contre l'adoption des modifications du règlement intérieur pour une entrée en vigueur immédiate ?

Questions de recevabilité		19	25,7%
Pour	Contre	Abstention	Votants
<i>Votes exprimés</i>		<i>0</i>	<i>Taux d'abstention</i>

Pour / Votes exprimés

Pour / Votants

Examen de la recevabilité :

Iseline Moret : Mettre en cause la recevabilité a un sens précis. Soit c'est parce qu'on ne comprend pas la question, soit c'est parce qu'elle est contraire aux règles en vigueur.

Didier Gaillard : S'il est adopté, le RI modifié devra être mis en œuvre à l'issue de l'AG, mais pas entrer en vigueur pendant celle-ci, stop au coup d'État permanent.

Dominique Bohn, André Hatz, Justine Merzisen : On peut être pour certaines modifications et contre d'autres. Impossible de voter l'ensemble des dispositions en bloc.

Daniel Roussée : Le RI évolue depuis des années, on demande un vote sur l'ensemble pour être efficaces et éviter le bazar. Si vous votez la relance du comité de refondation, tout à fait favorable à ce qu'il reprenne le travail sur le RI.

Catherine Quentier, Patrice Kappel, Dominique Malvaud : Il faut de donner plus de temps. Seule solution, représenter ce texte à la prochaine AG, avec au préalable un appel à propositions d'amendements. N'importe quel groupe pourra proposer des amendements et ils pourront être soumis au vote.

Reformulation de la question posée : êtes-vous pour ou contre le report à la prochaine AG du vote sur le règlement intérieur amendé ?

VOTE : Etes-vous pour le report à la prochaine AG du vote du règlement intérieur amendé ?

Questions de recevabilité		0,0%	
Pour	Contre	Abstention	Votants
45	16	5	66
Votes exprimés	61	Taux d'abstention	7,6%
Pour / Votes exprimés	73,8%	Pour / Votants	68,2%

ADOPTE

Pierric Duflos : une liste est mise à disposition dans le hall pour que les personnes intéressées pour travailler sur le RI s'inscrivent.

Benoist Busson : Je confirme que les salariés ne peuvent pas voter (art. 14 des statuts). La question d'AG souveraine : oui elle est souveraine, c'est pour cela qu'elle élit le CA. Mais elle agit dans le cadre des statuts qu'elle a adoptés. Ne pas confondre avec décider de tout. Elle est obligée de respecter les statuts. S'ils ne lui conviennent pas, elle peut demander la réunion d'une AG extraordinaire pour les modifier. Soyons clairs, il est écrit noir sur blanc dans les statuts que c'est le CA qui fixe l'ODJ. Le principe est de ne pas aborder en AG des points non prévus à l'ODJ.

RAPPORT FINANCIER

Présentation par Anne-Sophie Cordoeiro

En l'absence du directeur financier, le bilan financier et le compte de résultat ont été établis par un

cabinet d'expertise comptable, puis validé par notre commissaire au compte. Le rapport financier a été élaboré collectivement par l'équipe compta-gestion.

Le rapport du commissaire aux comptes est lu à l'AG (obligation légale).

Projection d'une présentation en complément du rapport financier joint aux documents de l'AG. Se reporter au rapport financier et au powepoint de présentation en ligne sur le site ag.sortirdunucleaire.org

Prises de parole :

Jean-Louis Gaby : Combien de personnes sont-elles venues consulter les comptes au Réseau ? Qu'est devenue la banderole de Colmar ? Je suis opposé au recours au « 1% pour la planète », c'est un business, et je voterai contre le budget à cause de ça et du fonds de dotation. C'est une question qui aurait dû être décidée par l'AG.

Laura Hameaux : La banderole de Colmar a été lacérée par la police en face de l'Assemblée nationale juste après Fukushima, puis partie en réparation et temporairement perdue par la Poste, mais bientôt on en aura donc deux banderoles.

Roland Mérieux : L'agrément au 1% pour la planète ne peut être pris sur un seul enjeu de trésorerie, c'est une question politique dont l'AG devrait être saisie. Question sur les salaires : j'entends les raisons données (charge de travail due à Fukushima), mais par rapport à nos recettes, quel est le niveau qu'on juge ne pas pouvoir dépasser par rapport aux dépenses sur les salaires ? On sait que cela peut aboutir à une orientation plutôt de type ONG, ce que n'est pas le Réseau, fédération de militants et d'associations, c'est un débat important et central sur la nature du Réseau. J'ai aussi compris qu'il y a un souci au vu des échanges avec Jacques Caclin. Quand on vend un livre 11 €, alors que des partenaires en vendent à 3 €, il y a un problème de communication et de coût. Je ne peux pas voter un prévisionnel en cours de mandat. C'est inadmissible en terme de méthode. Il serait souhaitable que l'affectation des résultats (105 584 €) soit discutée car c'est une question politique. Ça ne remet pas en cause l'honnêteté des gens qui ont fait la comptabilité, mais il y a des orientations politiques que je ne partage pas. Je différencie la question du quitus sur l'honnêteté des comptes, et la question des orientations politiques sous-jacentes.

Martial Château : Je suis très étonné que le 1% pour la Planète figure dans le bilan financier. C'est une décision du CA, et un choix politique qui devrait être voté par l'AG. On peut s'interroger sur l'indépendance de certaines ONG, et il ne faudrait pas que le Réseau soit dans la même situation. Tout le monde sait qu'il y a un recours de Stéphane Lhomme aux prud'hommes et qu'il réclame des montants élevés, environ 60 000 €. Ce risque doit être budgétisé dans le prévisionnel. Le dossier risque fort d'être perdu par le Réseau.

Jacques Caclin : J'ai lu avec attention le rapport financier. Certaines choses touchent à la présentation des comptes. Quand je regarde le bilan, l'exercice 2010 est rappelé. On a un total de 263 720, alors qu'il était de 263 950 l'an dernier, 250 € de différence, c'est dommage. Dans le tableau sur l'actif, on avait un total de bilan de 236 720 alors que le total du passif était de 263 000 aussi, c'est dommage. Dans le commentaire sur l'actif : en quoi la façon de compter les stocks a-t-elle changé ? Quelle incidence ça peut avoir sur les stocks ? Les stocks ont augmenté, alors que les provisions ont baissé. Les stocks risquent-ils moins de se déprécier ? Un autre extrait dans l'annexe des comptes précise pourtant qu'il n'y a pas eu de changement de méthode comptable. Chaque changement de méthode doit être mentionné dans l'annexe, il ne l'a pas été, c'est dommage. Au niveau de la provision pour risques et charges, elle a diminué notablement. Dans les AG précédentes, on nous expliquait que cela était mis de côté pour la pérennisation des postes salariés ? Y a-t-il moins de salariés aujourd'hui et y a-t-il moins besoin aujourd'hui de cette protection ? Abonnements gratuits qui ne sont plus remontés des dons vers les abonnements, c'est encore un changement de méthode non signalé dans l'annexe, et dont les incidences ne sont pas expliquées. Ce qui était fait avant était fait conformément au choix de la fiscalisation de

l'activité « revue », quel a été l'incidence du changement de méthode sur la TVA ? Il y a beaucoup de charges, notamment à cause de « Colmar et Fessenheim » - pour moi Colmar c'était Fessenheim - je présume que ça doit plutôt être « Colmar et Copenhague ». Je ne retrouve pas non plus le tableau de synthèse des éléments analytiques, qui essayait de redonner campagne par campagne les recettes et dépenses, et ce tableau tenait également lieu de tableau des impôts et des ressources, qui est une obligation légale aujourd'hui pour une association comme le Réseau.

Dominique Malvaud : Les rentrées financières se font par les dons et les cotisations. J'entends le travail qui n'a pu être fait sur les appels de cotisations. Mais les cotisations sont à peine 2% du produit d'exploitation. Il faudrait avoir pour objectif de les faire augmenter, et non pas seulement de revenir au niveau de 2010. Une vraie volonté d'augmentation de cotisations devrait apparaître dans le prévisionnel.

Marie-Hélène Mancinho : J'ai discuté avec beaucoup de groupes avant de venir à l'AG. Tout le monde regrette que la part des subventions aux groupes soit si faible, à peine 1% du compte de résultat. Tout ça nous désole fortement. Ça décourage les actions. Nous avons fait une action qui a duré un mois en décembre, nous avons fait 100 € de déficit, et on aurait aimé avoir une petite aide pour simplement colmater les brèches. Je regrette qu'il n'y ait pas de ligne relative au loyer du Réseau, on aurait aimé être renseignés à ce sujet.

Dominique Bohn : Le 1% pour la Planète et le fonds de dotation devraient être absolument soumis au vote de l'AG séparément sous forme de motions. J'avais relevé l'an dernier une provision pour risque qui était de 60 000 € provisionné dans le budget prévisionnel, on avait découvert avec horreur que c'était une provision pour règlement des heures supplémentaires des salariés. Je voudrais être sûre qu'on a bien réglé cela.

Anne-Sophie Cordoeiro : On n'a pas réglé toute les heures supplémentaires, mais il y a un échéancier en place pour payer progressivement les heures supplémentaires aux salariés.

Dominique Bohn : Au 31 août, y avait-il encore des heures supplémentaires provisionnées ? Des heures supplémentaires sont-elles toujours à payer ? Nous sommes complices de cela. On a une diminution, forcément puisque on reprend sans provisionner ce qui n'est pas encore payé. C'est dans le compte de résultat, il y a produits exceptionnels, provisions et dotations pour transfert de charge, 96 000 €, y inclus sans doute les 60 000 provisionnés l'année dernière mais qui ne sont pas réglés, et par contre on reprovisionne 78 800 €. Y a-t-il dedans encore les heures supps non réglées aux salariés. Si on vote tel que c'est, ce qu'on a demandé l'an dernier n'est pas fait, et on fait un résultat de 40 000 € sur le dos des salariés. Je suis d'accord avec Jacques Caclin que la synthèse sur les éléments analytiques a disparu, c'est dommage. N'y avait-il pas la possibilité de faire cette synthèse, parce qu'il n'y a pas eu d'actions depuis la dernière AG jusqu'en août 2011 ? C'est un élément essentiel pour pouvoir voter des comptes : qui a dépensé quoi ? La provision pour congés payés est multipliée par trois. Les congés payés doivent normalement être pris régulièrement. Cela m'inquiète, cela voudrait-il dire que les salariés ne prennent pas leurs congés payés, en plus de ne pas avoir leurs heures supplémentaires payées ? Je demande qu'en plus de la présentation des comptes, il y ait un bilan social. Ça m'embête qu'on me dise à un moment qu'on a embauché 2 personnes et ailleurs 4 personnes. Budget prévisionnel : quel est le budget de la chaîne humaine qui doit être faite. On m'a dit qu'il y avait de nouveaux locaux, est-ce le cas ? Pourquoi on nous l'a pas dit ? [réponse de la tribune : ça fait deux ans, et info déjà diffusée.] À qui appartiennent-ils, et pourquoi ? Qui a déménagé, où, pourquoi ?

Baptiste Coll : Je suis au Réseau depuis pas longtemps, et on a repris le travail que faisait Jacques Caclin en tant que directeur financier, absent depuis une longue période. Je vais essayer de reprendre à tout.

Fonds de dotation : une décision du CA prise en 2008 de créer un fonds de dotation pour répondre aux sympathisants désirant faire des legs, donations et contrats d'assurance vie au profit du Réseau. Ça a été relancé par le CA l'an dernier à mon arrivée, les statuts du fonds de dotation ont

été déposés cette année. Le fonds de dotation est un mélange entre une association et une fondation, sans capital au départ, qui permet de recevoir des legs et donations supérieures à 1500 €.

1% pour la Planète : décision du CA prise il y a déjà assez longtemps, restée en suspens pendant longtemps. Je ne peux pas répondre sur la dimension politique. C'est du mécénat d'entreprises. Ce sont des entreprises engagées pour la protection de l'environnement, environ une centaine en France, qui donnent 1% de leur chiffre d'affaires à des assos agréées pour la protection de l'environnement. C'est un dispositif engagé depuis quelque temps. D'un point de vue indépendance politique, aucune entreprise ne peut se targuer de soutenir telle ou telle association, elles peuvent seulement faire la promotion du dispositif 1% pour la Planète. Inversement, aucune association n'a à déclarer d'où viennent les fonds qu'elle perçoit. [Par ailleurs, et c'est évidemment important, l'association peut choisir au cas par cas d'accepter ou non les fonds venant de telle ou telle entreprise.]

Livre du Réseau aux éditions Nova : prix fixé par la maison d'édition, peu de marge de discussion là-dessus ; [impression sur papier recyclé représente aussi un certain surcoût – conditions honnêtes accordées par l'éditeur au Réseau en tant qu'auteur].

Salariat : La marge de manœuvre, on peut la connaître lorsqu'on a des possibilités de prévision plus importantes : comme je l'ai dit, j'ai repris en cours un travail, le directeur financier n'étant pas là. À quel moment on arrête de développer l'association ? Arrêter le développement d'une association, ce n'est pas seulement arrêter le développement du salariat, c'est aussi réduire ses activités ou les penser autrement. Les nouvelles embauches n'ont pas été faites dans une optique de développement, mais de pallier au travail déjà subi et moi-même embauché de façon anticipée dès début août pour pallier à l'absence du directeur financier.

On a fait l'affectation du résultat selon les mêmes techniques que d'habitude. Je n'ai pas d'expérience là-dessus, et bien sûr cela peut être discuté.

Risque juridique aux prud'hommes : les provisions comptables ont été faites.

Au niveau des heures supplémentaires, honnêtement je n'ai pas pensé à dire au commissaire aux comptes qu'il y a eu un échancier de paiement d'heures supplémentaires. Je n'ai pas les chiffres sous la main dans l'immédiat, a priori, environ 70% des heures ont été réglées. Je pourrai répondre sans problème ultérieurement plus en détail sur cette question.

Les congés payés provisionnés sont effectivement pas pris, malheureusement.

Les sociétaires à qui les documents ont été envoyés selon le commissaire aux comptes, ce sont tout simplement les groupes membres du Réseau.

Une subvention n'a pas été accordée. C'est le comité de gestion qui alloue les subventions en fonction de la demande et des éléments fournis, ainsi que des fonds disponibles.

Anne-Sophie Cordoeiro : En 4 mois, on a déjà accordé autant de subventions qu'au cours de l'intégralité de l'exercice précédent, ça montre bien une volonté d'augmenter le soutien aux groupes. Budget de la chaîne humaine : 65 000 € pour la part Réseau.

Pierric Duflos : La chaîne humaine est une co-organisation, le groupe local prend ses responsabilités, mais ne demande pas que le Réseau subvienne à tout le budget de la chaîne. Des gens localement ont fait des dons importants à l'association. Nous avons toutes les raisons de penser que la mobilisation nous permettra de rentrer dans nos frais. Les participants à la chaîne humaine sont pour beaucoup des gens qui ne militent pas en temps normal.

Baptiste Coll : Pour répondre aux différentes questions de Jacques Caclin : comme tu sais, j'ai un manque de compétences que toi tu as et que je n'ai pas. Je veux bien que tu me fournisses toutes

tes question, je les transmettrai à l'expert-comptable et il nous répondra rapidement. Je n'ai pas la prétention d'avoir les compétences que tu avais, et c'est pour cela qu'on a externalisé le bilan.

Roland Mérieux : Les congés payés sont dus en temps soit en argent, comment se règle le problème ?

Baptiste Coll : Il y a une surcharge de travail, pas due seulement à Fukushima, et cela notamment du au fonctionnement global de l'association où des motions sont votées par l'AG sans examen de la faisabilité, des projets lancés... les gens ont du mal à prendre leurs congés, à récupérer leurs heures, ils font des heures supplémentaires.

Dominique Bohn : J'aimerais que la coordination générale nous explique sa politique sociale. C'est la 2e année qu'il y a ce problème, si je ne pose pas la question, on n'est pas au courant, alors qu'on est tous complice en donnant le quitus – les comptables ne sont pas les responsables. Ce serait bien qu'on soit au courant de la souffrance des salariés. On est complices de cela, il ne faudra pas que ce soit le cas l'année prochaine.

Baptiste Coll : C'est la responsabilité de la coordination générale, mais c'est surtout un problème de fonctionnement plus général, et ce n'est pas les deux salariés coordinateurs qui vont changer à eux seuls le fonctionnement du Réseau. Par ailleurs, on va demander des devis pour externaliser la réalisation du bilan social. Et on cherche des solutions au niveau social.

Anne-Sophie Cordoeiro : Il n'y a pas de loyer pour le principal local, car la fédération des Ateliers est une SCI dont fait partie le Réseau. Il y a 4300 € / an de charges locatives. Pour le local dit « le Pavillon » [en fait, un petit local situé « rue du Pavillon »], il y a des charges de 4800 € / an.

Je prends la responsabilité des petites erreurs sur les totaux ou autres, je m'en excuse devant l'AG. On a eu une personne en moins, le directeur financier, qui était absent depuis plusieurs mois. On n'a pas pris de CDD supplémentaire, on a essayé de vous présenter un bilan financier réel et sérieux avec l'aide d'un cabinet extérieur. Pour être clair, on a ramé, surtout la comptable et le responsable de gestion.

Anne-Laure Méladeck : Le problème des heures supplémentaires et des congés est long à résoudre. Des échéanciers ont été mis en place. On a mis en place aussi un système de suivi des heures de travail pour permettre de récupérer au fur et à mesure. On travaille à des solutions et à améliorer les conditions de travail de l'équipe salariée, mais il faut bien comprendre que cela prend du temps.

Roland Mérieux : pas normal que ce rapport financier soit présenté uniquement par des salariés.

Anne-Sophie Cordoeiro : je rappelle que je suis administratrice élue, bénévole et trésorière nommée par le CA !

Stéphane Martin : Depuis combien de temps, combien d'années, le Réseau a-t-il des difficultés à gérer le temps de travail des salariés ?

Sabine Li : Je travaille au Réseau depuis 2004 et je suis déléguée du personnel avec Myriam Battarel. L'an dernier, on a pris la parole devant l'AG et on a évoqué devant l'AG ces problèmes de surcharge de travail. On travaille ensemble avec le CA et la coordination. Les problèmes sont en voie de résolution, mais ça prend du temps. Après le rapport moral, nous interviendrons pour faire un bilan de notre année. Et nous sommes là, n'hésitez pas à venir nous parler pendant le week-end.

Rapport financier
1ère résolution : Approbation des comptes

VOTE : L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice allant du 1er septembre 2010 au 31 août 2011.

Pour	Contre	Abstention	Votants
44	3	12	59
<i>Votes exprimés</i>	47	Taux d'abstention	20,3%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	93,6%	<i>Pour / Votants</i>	74,6%
ADOPTE			

Rapport financier
2e résolution : Quitus

VOTE : L'assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration pour la gestion financière des activités du réseau.

Pour	Contre	Abstention	Votants
45	5	14	64
<i>Votes exprimés</i>	50	Taux d'abstention	21,9%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	90,0%	<i>Pour / Votants</i>	70,3%
ADOPTE			

Rapport financier
3e résolution : Affectation du résultat

VOTE : L'assemblée générale valide l'affectation du résultat de l'exercice précédent, telle que votée lors de la précédente assemblée générale. L'assemblée générale décide d'affecter la perte de 49 469 € au report à nouveau, ce qui ramènera son solde à 105 584 €.

Pour	Contre	Abstention	Votants
44	3	17	64
<i>Votes exprimés</i>	47	Taux d'abstention	26,6%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	93,6%	<i>Pour / Votants</i>	68,8%
ADOPTE			

Rapport financier
4e résolution : Approbation du budget prévisionnel

VOTE : L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice du 1er septembre 2011 au 31 août 2012, tel que présenté avec les comptes annuels et sous réserve des modifications induites par les décisions de campagnes prises par cette assemblée.

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
41	8	21	70
<i>Votes exprimés</i>	49	Taux d'abstention	30,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	83,7%	<i>Pour / Votants</i>	58,6%

ADOPTE

RAPPORT MORAL

Présentation par Monique Labarthe et Jean-Pierre Minne

Lecture du texte du CA par Monique Labarthe.

Présentation d'un état des lieux du nucléaire par Jean-Pierre Minne.

Prises de parole :

Jean-Louis Gaby : Y aura-t-il une semaine de journées d'été en 2012 ?

Daniel Roussée : On a préféré cette année et l'année prochaine se focaliser sur les journées d'études, mais si un groupe est d'accord pour assumer l'organisation des rencontres d'été, ok ! Mais ceux qui ont porté les rencontres précédemment sont fatigués, il faudrait les relayer.

Anne Meyssignac lit le dernier paragraphe du texte du CA, concernant la Convergence.

Marie-Hélène Mancinho : Par quel hasard a-t-il été oublié dans votre rapport l'action nationale menée par notre association en Avignon, soutenue par le Réseau, portée par plus de 50 personnes en-dehors de notre association. Je suis porteuse de plus de 10 000 signatures, nous aurions mérité trois lignes dans le rapport. Nous pensons qu'il y a une contradiction majeure entre l'annexe 1 p.39 et l'annexe 2 et p.41. Nous avons été surpris agréablement de l'appel des 67 juste après Fukushima, nous avons applaudi des deux mains. Nous ne nous sommes pas posé la question de savoir si c'était contraire à la charte ou pas. Mais nous avons proposé une motion dans le délai réglementaire, qui reprenait cet appel dans ses deux premiers points. Je ne comprends pas que cette motion ait été refusée. Nous avons été extrêmement choqués et déçus de l'annexe 2 (revendications du Réseau aux candidats) fortement en retrait par rapport à l'appel des 67. Je me pose la question : est-ce bien sérieux tout cela ? À quelques mois d'intervalles, se rétracter. Voilà pourquoi nous déplorons cette incohérence.

Vincent Gay : J'interviens sur l'état d'esprit du rapport moral. C'est vrai, une année riche en actions et mobilisations, mais il manque un bilan général sur la mobilisation. Quelle visibilité a-t-on ? Combien de personnes se mobilisent-elles pour la sortie du nucléaire ? Je suis un peu dubitatif sur

un bilan qui ne serait que positif. Moins d'un an après Fukushima, la mobilisation n'est pas vraiment à la hauteur des enjeux, à quelques mois des échéances électorales. Ne pas faire l'impasse sur une faiblesse relative : comparaison entre le nombre de manifestants le 15 octobre 2011 par rapport à 2007. Le pointer ne veut pas dire qu'on a des solutions, mais ne pas rester aveugle à la faiblesse de mobilisation, pour pouvoir envisager les perspectives futures. Il nous faut avoir en tête ce problème. Le caractère massif des mobilisations est aussi important que le nombre de mobilisations.

Charlotte Mijeon : Par rapport à l'incohérence entre les deux textes évoquée par Marie-Hélène Mancinho. On reprend exactement les mêmes demandes, au-delà de 30 années de fonctionnement. C'est bien ce que nous portons auprès des candidats. Hier, j'ai envoyé une lettre au PS pour rappeler que les cuves de réacteurs ne sont pas censées durer plus de 30 ans, et qu'on ne peut pas s'en tenir à fermer seulement Fessenheim.

VOTE : Etes-vous pour ou contre le rapport moral ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
50	3	17	70
<i>Votes exprimés</i>	53	Taux d'abstention	24,3%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	94,3%	<i>Pour / Totants</i>	71,4%

ADOPTE

LIBRE EXPRESSION PAR UNE REPRÉSENTANTE DES SALARIÉ-E-S

Myriam Battarel, déléguée du personnel, lit au nom des salarié-e-s un texte commun :

L'année dernière, nous avons pris la parole de manière exceptionnelle pour exprimer nos ressentis dans le contexte de crise et de conflit humain qui secouait le Réseau, mais cela faisait un certain temps que nous souhaitions avoir un espace d'expression lors des Assemblées Générales du Réseau. Nous avons donc renouvelé notre demande cette année, dans l'objectif de vous faire partager notre vécu et le bilan de l'année écoulée de notre point de vue de salariés.

Nous sommes globalement aujourd'hui dans un meilleur état que le 19 mars 2011, juste après Fukushima, plus sereins et moins épuisés ! Notre équipe a repris des forces, notamment du fait de l'arrivée de nouveaux collègues, prenant en charge une partie du travail toujours aussi colossal, amenant de nouvelles idées et nous permettant de remettre en question certaines de nos anciennes méthodes de travail.

Malgré notre équipe renforcée, les heures supplémentaires sont un problème non résolu à ce jour, même si des outils ont été mis en place pour un meilleur suivi du temps et pour parvenir à les réguler. L'embauche de nouvelles personnes pour mettre la main à la pâte, bien que nécessaire, positive et dynamisante, ne suffit pas à alléger la surcharge de travail globale qui existait déjà. De manière générale, la transmission des savoirs aux nouveaux venus prend du temps et n'est pas toujours facile à faire.

Et cette année, il nous a fallu compter, à notre grand regret, sans la présence de notre directeur financier, ce qui a entraîné de lourdes difficultés au niveau de l'équipe comptable.

Fukushima a entraîné et continue d'entraîner une surcharge de travail pour toute l'équipe et nous souhaitons attirer votre attention sur cette question, dans vos choix de vote des motions ce week-

end.

Choisir de faire, c'est aussi en même temps choisir de ne pas faire, et voter plus de campagnes que le Réseau n'a les moyens de mettre en oeuvre revient à faire des voeux pieux. Chaque année, un certain nombre de motions votées en AG ne peuvent pas du tout être réalisées.

De manière générale, cette situation particulière d'accident nucléaire a accentué une lourde tendance déjà en place : d'un côté, l'impératif de travailler dans l'urgence, de réagir vite, d'être au taquet tout le temps (publier toujours plus de choses, réagir à tout, avoir un avis sur tout...) et de l'autre, la nécessité de justement prendre le temps de faire les choses correctement, démocratiquement, en impliquant le plus de monde possible...

Il y a en permanence un équilibre à trouver, pour certains d'entre nous, entre le travail de fond (qui demande du temps, n'est pas toujours visible et implique de faire des choix), et le fait d'être présents sur tous les fronts, notamment du fait des sollicitations médiatiques et d'une actualité qui s'emballent régulièrement.

Nous nous efforçons quotidiennement de jongler avec ces différentes contraintes mais c'est tout un art ! Tenir le rythme demande parfois pour certains d'entre nous d'aller bien au-delà de nos limites et de nos capacités.

L'actualité de Fukushima a soulevé des attentes encore plus grandes chez pas mal de militants, auxquelles nous ne pouvons pas toujours répondre (régulièrement nous avons droit à des remarques du type « mais qu'est-ce que vous foutez », « où est le Réseau », « vous n'êtes que des bureaucrates »...), même si elles se sont plutôt atténuées avec les différentes actions du Réseau, notamment le dernier transport La Hague - Gorleben puis le lancement de la chaîne humaine.

A l'inverse, il nous faut mentionner toutes les personnes, militantes ou non, qui nous remercient au quotidien pour notre action et notre travail, nous encouragent et nous font sentir qu'elles sont à nos côtés.

Fukushima a également entraîné des changements incontournables dans notre façon de communiquer car le Réseau s'adresse de plus en plus à un large public, pas que militant. La majorité de la population n'est plus à convaincre du danger que représente le nucléaire, mais plutôt de la faisabilité technique, économique et sociétale d'en sortir. Il nous faut être de plus en plus attentifs à cela et nous adapter au public que nous devons maintenant viser en priorité : celui des indifférents, des non-convaincus, des sceptiques...

Il nous semble important de mentionner également qu'une grosse partie du travail de fond que nous abattons n'est pas forcément visible des sympathisants et des groupes. Pour répondre à la montée en puissance du Réseau et gagner en efficacité, nous avons dû procéder à un ajustement de notre fonctionnement interne et de nos outils, notamment administratifs et informatiques (pour ce qui concerne par exemple la tenue de notre base de données, le développement d'outils de travail collaboratifs ou encore le site internet, actuellement en cours de refonte).

Notre travail de salariés s'articule au quotidien avec celui des bénévoles, que ce soient les membres du CA, des groupes ou des personnes ressources. Cette collaboration étroite entre salariés et CA est une spécificité du Réseau dans le monde associatif, et si elle est un atout non négligeable que nous souhaitons cultiver et renforcer, nous avons également sans cesse besoin de continuer à l'améliorer parce qu'elle est loin d'être facile à mettre en oeuvre.

Les contraintes de délais parfois très courts pour réagir sur un point d'actualité ou pour effectuer une tâche au pied levé rentrent souvent en contradiction avec la notion de travail collégial. Heureusement par ailleurs, les exemples de belle coopération entre notre équipe et les militants de terrain ne manquent pas, comme celui du blocage et suivi du dernier transport de déchets en novembre dernier.

Nous restons en recherche de personnes ressources, qui peuvent apporter leurs compétences et leur expertise et que nous pourrions solliciter quand cela est utile sur des points précis. De manière générale, notre souci permanent est d'oeuvrer à une meilleure efficacité du Réseau.

Nous souhaitons et tachons de rester accessibles et à l'écoute pour toutes remarques, suggestions, ou critiques constructives sur notre travail, de la part des groupes et des militants, et cela même si nous ne sommes pas toujours en mesure d'y répondre sur un très court terme.

En guise de conclusion, je dirai que 2011 n'a pas été une année facile pour notre équipe sur bien des aspects. Elle a été une année pleine de challenges, et de moments forts aussi.

Mais au-delà de toutes les difficultés, nous sommes toujours sur le pont, nous nous serrons les coudes, et travailler pour la lutte antinucléaire et pour le Réseau reste pour nous une grande fierté !

POINT SUR LE TRAVAIL EN COURS ET LES DÉCISIONS DÉJÀ PRISES PAR LE CA SUR LES ACTIONS À VENIR EN 2012

Présentation par Pierric Duflos :

- Concours vidéos « Changeons d'ère, sortons du nucléaire »
- Chaîne humaine, co-organisation menée par le Réseau avec le collectif RECH, cadrée par une convention, c'est en cours. L'investissement dans la chaîne humaine peut être une des solutions pour mobiliser massivement.
- Le 25 mars, journées d'action soutenues par le Réseau sur des sites accueillant des armes nucléaires.
- Prochaines étapes de la refonte du site web.
- Entre les deux tours, le Chernobyl Day interviendra, ce sera là aussi un temps fort.
- En mai, week-end du 12-13 avec colloque à Genève organisé par Independent WHO, soutenu par le Réseau.
- En juin, la liste noire à l'occasion des législatives, votée par l'AG de 2011. Il s'agit de sélectionner 10-12 candidats aux législatives, ayant des liens évidents et des conflits d'intérêts avec le lobby nucléaire. Les recenser, jeter le scandale autour d'elles, mettre ainsi en lumière le lobby nucléaire.
- Novembre 2012 : journées d'études à Clermont-Ferrand sur le thème « nucléaire, argent et réseaux d'influence ».

Prises de parole :

Iseline Moret : L'an dernier a également été votée une campagne de vulgarisation des scénarii du nucléaire. Au niveau des salariés, ils n'ont pas pu s'en occuper, pas le temps. Mais moi j'ai commencé à travailler là-dessus avec André Crouzet et Monique Guittenit qui avait proposé cette motion. Je compte quitter le CA pour faire avancer cette campagne.

Mireille Havez : Une autre action en cours, la Convergence, avec des actions dans différentes villes, actions en lien avec Survie et Greenpeace.

Anne Meyssignac : Fin mars, à Clermont-Ferrand, un colloque sur le thème « Énergie, santé, environnement ».

André Hatz : Au lendemain des présidentielles, on ne peut pas rester muets sur la position qu'aura prise au fil de la campagne le candidat élu.

Charlotte Mijeon : Mardi, sort le rapport de la Cour des Comptes sur les coûts de la filière du nucléaire. Prévu : décrypter ce rapport et faire une communication grand public sur les coûts du

nucléaire.

Laura Hameaux : Partenariat avec l'association Survie pour travailler sur la problématique des mines d'uranium en Afrique. Promotion du livre Areva en Afrique, conférence de presse commune, fascicule 4 pages sur le thème.

Patrice Kappel : Un souhait par rapport au rapport moral. Ne pas tenter de récupérer la lutte antinucléaire en général au profit du seul Réseau. Dans nos communications je n'entends jamais parler de la chaîne humaine du 11 mars à Bordeaux.

Roland Mérieux : Aucune mise en cause par rapport aux actions prévues, mais il y a un grand manque. Pour la présidentielle, on est quasiment sûr de n'avoir que des candidats pour le moins incertains sur la sortie. On a une campagne spécifique à mener sur les présidentielles et législatives. On vous proposera donc une 3e campagne tout à l'heure. Nous craignons que le soir du 6 mai, nous ayons un président qui nous fasse pleurer quant à la lutte antinucléaire. Il serait temps que nous menions une campagne d'ensemble pour la présidentielle et les législatives. Nous proposerons une campagne.

Dominique Malvaud : Je partage ce qu'a dit Roland. Il y a premier constat à faire. Ça fait plus de 50 ans de nucléaire, sans débat démocratique. C'est la première fois lors de cette élection qu'il y a un débat dans le public. On a peut-être loupé l'occasion de faire une seule manifestation en octobre, au lieu de plusieurs. Le Réseau aurait pu impulser cela.

Souvent une démarche nationale se décrète d'en haut. La chaîne humaine vient de la base, le Réseau s'y est bien associé, à nous de convaincre les autres organisations antinucléaires, et les comités distants géographiquement. Nous appelons très massivement les comités de l'ouest de la France à participer à la chaîne en Rhône-Alpes. C'est le même appel aux copains de Bordeaux. Faire plusieurs chaînes, c'est se disperser. Nous avons là l'occasion de faire une grande action centralisée, pour rattraper ce que nous aurions dû faire en octobre.

Dominique Lalanne : La campagne Désarmement 2012 a été mise en place spécialement en vue des présidentielles. Le sujet n'a pas réussi à émerger dans les médias. Cette préoccupation a été oubliée dans la liste, c'est un peu significatif. Journée du 25 mars, action contre le nucléaire militaire, impulsée par des groupes opposés à l'arme nucléaire mais favorable au nucléaire civil. Pour surmonter cette contradiction, je vous invite à participer à des actions qui se dérouleront sur les sites nucléaires militaires.

COMPTE-RENDU DU WEEK-END STRATÉGIE

Présentation par Anne Meyssignac ; voir la synthèse du week-end stratégie jointe aux documents préparatoires

PRÉSENTATION DE CHAQUE MOTION ET CAMPAGNE

Introduction par Daniel Roussée

Dominique Bohn : Il y a quand même un problème qui est l'irrecevabilité de certaines motions. On a eu des échanges de mails et on n'a pas de réponse claire. En tout cas, ces réponses, elles sont affirmées comme ça. Nous, on aimerait bien comprendre les raisons, qui ont fait que les motions ne sont pas recevables. Alors on nous a dit, pour une des motions, qu'elle avait déjà été jugée irrecevable l'année dernière, donc qu'elle l'était aussi cette année. Mais ce n'est pas la même. Et une motion peut être déclarée irrecevable l'année dernière et recevable cette année. Je suis désolée, ce n'est pas un argument. Autre argument : il y a des procédures en cours, on ne peut pas en parler. Oui, il y a des procédures en cours mais justement les motions permettraient d'arrêter les procédures. Donc ça peut être intéressant aussi d'en parler. Il y a une motion sur la

sortie en 5 ou 10 ans, et puis il y a d'autres motions. Donc ça serait bien qu'on parle de l'irrecevabilité et des raisons du CA de dire « on ne vous les propose pas parce que... ». Ce serait un minimum que toute l'AG soit au courant.

Vincent Gay : On avait, avec 4 organisations, présenté deux motions, à priori, préalables au débat donc c'est pour ça que je prends la parole justement sur la question qui vient d'être posée. Effectivement, nous n'avons pas forcément tous les tenants et les aboutissants des refus et des non prises en compte de certaines motions. Donc on voulait proposer, d'une part, un vote sur le fait que l'AG devait se prononcer sur le fait de passer au vote toutes les motions qui avaient été proposées par les associations membres du Réseau. Je pense que c'est important parce que, sinon, on va se retrouver avec le même cirque, des gens qui gueulent, les autres qui ne répondent pas, ou qui répondent... et ça va durer très longtemps. Donc je pense qu'il ne faut pas mettre ça de côté. Il faut donc que l'on prenne une décision tous ensemble sur cette question-là. Et deuxième aspect : avec les mêmes organisations, on a déposé, avec un peu de retard, on s'en excuse, une motion qui est à l'entrée sur la table sur la question d'une campagne notamment pour les prochaines semaines.

Marie-Hélène Mancinho : Ce matin, comme vous avez pu le remarquer, je vous ai distribué un papier, tout simplement, parce que je crains d'être élue et d'oublier certains arguments. Ça s'appelle l'appel. Effectivement, je fais appel à l'assemblée générale qui est, je le rappelle, souveraine et je lui demande de prendre en compte notre avis sur la motion que nous avons déposée, tout à fait réglementairement, au mois de novembre, par courrier recommandé. Elle reprend tout simplement les revendications de l'appel des 67 dans les points 1 et 2. Et comme cet appel des 67 oublie de mentionner ses revendications sur les 16 autres réacteurs, nous avons tout simplement complété ces revendications. Alors effectivement, dans la mesure où cet appel des 67 a été rédigé officiellement par le CA, notre surprise a été d'autant plus importante de voir notre motion refusée au motif qu'elle serait contraire aux statuts et à la Charte. Je rappelle que nous savons aussi lire les statuts et la Charte, que nous avons également signés, et que nous ne sommes absolument pas d'accords avec la non recevabilité décrétée par le CA. Je fais appel à la souveraineté de l'AG pour discuter de notre motion et nous donner son avis.

Isabelle Taitt : L'année dernière, nous avons présenté une motion pour l'arrêt immédiat du nucléaire qui a été jugée irrecevable en AG car contraire à la Charte. Je voudrais que, cette année, s'applique la même modalité puisque, comme vous le savez, le règlement intérieur n'a pas été changé. Il n'y a aucune raison que des motions qui modifient la Charte ne soient pas jugées recevables ou irrecevables par l'AG.

Iseline Moret : C'était pour répondre aux motions sur les délais de sortie. Je crois effectivement que la Charte, au regard de ce qui se passe actuellement, mérite d'être révisée et retravaillée. Les statuts disent qu'il faut une assemblée générale extraordinaire pour changer cette Charte. J'appelle de mes vœux l'organisation de cette assemblée générale extraordinaire dans les mois qui viennent, justement, pour parler de ça. On a plusieurs motions qui parlaient de ces délais de sortie. Il serait bien que ces motions se croisent et qu'elles discutent entre elles. Je pense que cela est d'autant plus nécessaire que nous risquons d'avoir, comme prochain président de la République, quelqu'un qui est relativement flou sur sa position notamment sur les énergies renouvelables. Et, en plus, il va être accompagné, probablement, par un parti politique adhérent du Réseau. Donc il va falloir que nous, on se positionne par rapport à ça et qu'on dise comment on fait. Est-ce qu'on va être dans le lobbying vis-à-vis de ce parti-là ? Sur quelles revendications ? Je pense que cette question mérite d'être discutée spécifiquement sur une AG pendant plusieurs heures, voire sur une après-midi entière et ne voter que ça, parce que c'est une vraie question qui ne peut être traitée comme ça.

Pierric Duflos : Je vais juste faire un rappel à la règle. Article 3 de la Charte du Réseau : la Charte du Réseau annexée aux présents statuts est le texte fondateur de notre fédération. La Charte ne peut être modifiée qu'en AG extraordinaire. Pour être recevable, elle est donc soumise à une AG extraordinaire. Une proposition de modification de la charte doit, soit faire l'objet d'une motion co-signée par au moins un quart des groupes qui étaient adhérents à jour de cotisation lors de la

précédente AG, soit faire l'objet d'une proposition adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration, ce à quoi je pense qu'il est enclin, au complet sur le mandat de la dernière AG ordinaire.

Daniel Roussée : Moi je suis désolé, mais là, vous mettez la charrue avant les bœufs, parce que la motion 6 est justement une motion qu'a essayé de reprendre le CA en refusant la motion d'A.V.E.N.I.R., en refusant la motion de Tchernoblaye, parce qu'on ne peut pas changer la Charte comme cela. On a estimé que ce sujet était suffisamment important pour commencer et essayer d'aboutir à un débat sur l'ensemble du Réseau, que ça ne soit pas simplement une assemblée générale où simplement une centaine de groupes vont répondre mais que ça soit vraiment un travail de fond où tous les groupes, où toutes les personnes, vont bien pouvoir débattre sur ce délai de sortie qu'on voudrait le plus rapide possible. Comment fédérer, comment ensemble trouver une position commune ? Donc on propose dans la motion 6 de réfléchir à une autre méthode dans l'objectif que cette assemblée générale extraordinaire modifie la Charte pour aller un peu plus loin. Le Japon nous montre aujourd'hui l'efficacité d'une sortie extrêmement rapide.

Hervé Le Guillerm : Je parle au nom du collectif de Saint-Malo. On ne connaît pas très bien les arcanes du fonctionnement de l'AG, mais voilà ce que le collectif m'a mandaté pour dire. Le collectif regrette la non publication en temps voulu des rapports, textes et motions préparatoires aux travaux de l'AG du Réseau. C'est très tard qu'on a eu accès aux documents. Le collectif souhaite un recentrage du Réseau sur la sortie du nucléaire et seulement la sortie du nucléaire. Le collectif souhaite une démocratie plus affirmée au sein du Réseau, un retour à un meilleur équilibre entre les rôles des salariés et celui du CA, ce dernier devant rester l'instance décisionnaire. Il souhaite une plus grande réactivité du Réseau aux éléments d'actualité, ce qui a manqué au moment de Fukushima. Mais j'ai compris depuis que vous étiez surbookés. Le collectif souhaite enfin des gestes d'apaisement rendant possible le retour des groupes et personnes démissionnaires ou exclus. Le contraire n'aboutirait qu'à un appauvrissement de notre combat. Enfin, on demande à ce qu'il y ait une modification sur la charte du Réseau. Après le non renouvellement du parc nucléaire, comme c'est indiqué dans la Charte, on propose d'ajouter « et la fermeture immédiate des réacteurs ayant dépassé trente ans de fonctionnement ».

Patrice Kappel : Je m'adresse un peu à toi Daniel. Tu sais que j'avais fait circuler à tous les groupes adhérents au Réseau, grâce à Laura qui m'avait donc donné tous les contacts, la demande de modification de la Charte afin qu'aujourd'hui, on puisse transformer une heure ou deux de notre AG en AG extraordinaire afin de pouvoir modifier la Charte. Il nous fallait donc un quart des groupes. Je n'ai reçu qu'une quinzaine de réponses. Donc je ne vois pas, Daniel, comment nous allons obtenir un quart des groupes qui vont se mobiliser très bientôt pour travailler sur la Charte alors qu'à la demande que nous avons faite, il n'y a pas eu de mobilisation ni de travail sur cette Charte. Je doute que l'on dise voilà on fait une assemblée générale extraordinaire et que là, il y ait beaucoup de monde qui se mobilise. Ce qui est dommage, c'est que, sur le week-end, on aurait pu y consacrer au moins deux heures, puisque là, nous sommes au moins une centaine ayant une certaine légitimité pour le faire. Mais s'il faut repousser cela, nous sommes toujours disponibles pour travailler sur une modification de la Charte. Ensuite, par rapport à cette réconciliation que l'on clame et pour laquelle certains ne font pas beaucoup d'efforts, je rappelle que l'année dernière, j'étais l'auteur d'une motion qui n'a pas été considérée comme motion. Alors peut-être qu'à la commission refondation, il faudra adopter un nouveau format de motion pour accepter des sortes de textes qui permettent la réconciliation interne et des textes qui permettent aussi des modifications de la structuration du Réseau. On appellera ça des motions d'organisation interne.

Dominique Bohn : Ce que je ne comprends pas, c'est que ce n'est pas en ne débattant pas des motions ou en les mettant de côté ou en n'expliquant pas pourquoi on les rejette qu'on pourra se réconcilier ou tous s'entendre.

Isabelle Taitt : Je vais répéter ce que j'ai dit tout à l'heure parce qu'apparemment personne n'a percuté ou entendu. L'année dernière, le cas était le même. La motion que nous avons proposée a été décidée irrecevable par l'AG et non pas censurée par le CA préalablement. Donc il faudrait

simplement que la règle soit la même pour tout le monde. Et je considérerais également que la motion 8 qui est présentée par le CA est contraire à la Charte du Réseau car elle précise les modalités de sortie qui sont pour moi contraires à la Charte. Si on accepte les revendications qui sont dans la motion 8 alors on doit aussi accepter la motion de Marie-Hélène Mancino et on doit aussi accepter le fait qu'on puisse parler d'un arrêt immédiat du nucléaire.

Aude Vidal : J'ai souvent entendu le mot de censure et ça m'ennuie. C'est un travail que j'endosse. J'en suis responsable, avec les autres personnes du CA. Je pense que c'est notre travail de faire en sorte que l'AG ne soit pas une compétition entre groupes locaux. Le CA doit faire respecter le fait que les groupes locaux doivent se couler dans la façon dont s'organise une AG, selon les dispositions statutaires. On a fait un travail – on a passé deux heures ou plus à 20, à s'empoigner, parfois, parce qu'on n'était pas tous d'accord – pour faire en sorte de faire respecter le règlement et les statuts et faire en sorte que les motions se contraignent à rentrer dans ce cadre. Après, l'AG reste décisionnaire et c'est ce qui s'est passé l'année dernière, là, je te rejoins Isabelle. Nous, on pose un cadre. On dit que c'est comme ça que ça fonctionne. On rappelle le fonctionnement. On travaille à essayer de faire entrer toutes les motions, y compris de manière constructive, pas en censurant mais en allant voir les porteurs de motion pour leur proposer de rentrer dans le cadre. On fait un travail que l'assemblée générale souveraine a le droit de remettre en cause. En revanche, ce travail, on le fait et je pense qu'il doit être reconnu comme tel. Je suis d'accord sur les critiques, sur le retard qu'on a pris à le faire. En revanche, je ne suis pas d'accord pour dire que c'est un acte de censure. Je trouve ça vraiment ignorant du rôle qui est le nôtre. Je pense que, l'an dernier, j'avais un peu contribué à permettre à l'AG aussi de dépasser l'ordre du jour, de dépasser les motions et de faire acte de souveraineté. Si l'AG le fait encore cette année, ce sera très bien. Mais, ce n'est pas le rôle du CA de le faire. On peut très bien se réconcilier comme on l'a fait l'an dernier. L'AG prend ses responsabilités. Mais elle ne doit pas oublier que le CA a pris les siennes et qu'il a fait un travail qu'il devait faire.

Roland Mérieux : Il y a un débat effectivement sur le délai de sortie, mais je rappelle que le Réseau a signé un appel solennel avec 66 autres organisations et cela, si on respecte cette décision approuvée en assemblée générale, impose un certain nombre de démarches. C'est sur cela que l'on interviendra dans le cadre de la campagne qu'on propose. Il y a un double débat : la nécessité d'exigence de fermer les réacteurs de plus de 30 ans et le débat sur les délais de sortie.

Jean-Pierre Minne : J'étais absent au CA physique qui a décidé mais on a quand même travaillé. On s'est réunis par rapport à certaines motions. Je vais répondre motion par motion. Celle qui s'intitule "Motion de réhabilitation des militants exclus de façon injustifiée en 2010" : c'est une motion qui a été rejetée et que vous n'avez pas eue et j'entends qu'effectivement, ça génère des frustrations. On a passé du temps. Aude a essayé d'amener une procédure qui permette de discuter. Ça a été réglé, ça a été décidé et on s'est dit que si cette motion était à nouveau présentée, ce serait considérer les gens qui étaient présents à l'AG de l'année dernière et ont rejeté sa recevabilité, un peu comme des guignols qui ont décidé n'importe quoi. L'objectif est que l'on s'occupe de la sortie du nucléaire et des centrales de plus de trente ans. Ça, c'est urgent. Sur cette histoire de réhabilitation des militants – il y en a plusieurs dans le même style – je rappelle les faits. J'étais présent en 2010. On a décidé, cette fois là, qu'on renouvelait le CA. Tous les gens qui étaient présents ont pu se présenter. Depuis, il y a eu plusieurs élections. Les gens qui ne sont plus au CA et qui le regrettent peuvent y revenir et déposer leur candidature. Ces mêmes gens ont déposé une plainte et donc au niveau juridique, Benoist va en reparler. Sur la conciliation, c'est pareil, c'est une histoire qui est aux prud'hommes.

Benoist Busson : En l'état actuel du règlement intérieur, il y a un alinéa qui se termine de la façon suivante : « le CA se réserve le droit de ne pas retenir une motion qui serait hors sujet ou qui ne respecterait pas les conditions énoncées dans le présent article ». Une motion doit préciser les points définis dans la Charte du Réseau et, notamment, ses priorités pour la ou les années à venir. Autrement dit, si la motion n'a pas de rapport avec la Charte, si elle est contraire à la Charte, le CA se réserve le droit de la déclarer irrecevable. Il n'est pas obligé de le faire, mais l'année dernière, le CA représenté par ses membres avait dit « on écarte pas cette motion, on la considère irrecevable, mais on la soumet quand même au vote de l'AG ». Cette année, le CA peut donc faire ça aussi. Il

peut décider que telle motion sera finalement soumise à l'AG. Mais il peut également refuser de la soumettre parce qu'il considère, de façon discrétionnaire, qu'elle ne respecte pas le règlement intérieur auquel on est tous soumis. Il n'y a pas de recours contre ça, si ce n'est que, effectivement, si vous voulez modifier la charte, il faut se reporter aux statuts. On convoque une assemblée générale extraordinaire. C'est le CA qui convoque cette assemblée générale extraordinaire ou un certain nombre de groupes adhérents. C'est, pour moi, assez clair d'un point de vue juridique. Le CA peut refuser que soit examinée une motion parce qu'on n'accepte pas toutes les motions réglementées par le règlement intérieur. On peut se poser la question, mais le problème est que si on ne respecte pas cette règle, ça part un peu dans tous les sens. Il faut quand même respecter, me semble-t-il, les règles qui ont été adoptées. Ce règlement intérieur a été adopté en l'état. Dernière observation générale : il y a effectivement un contentieux sur une décision de l'assemblée générale de 2010 qui a été contestée devant le tribunal de grande instance. Je n'ai pas de commentaire particulier à faire. Ce contentieux porte sur l'interprétation qui a été faite lors de l'assemblée générale de 2010 du principe que j'ai rappelé tout à l'heure, c'est-à-dire qu'on est tenu par l'ordre du jour et la jurisprudence qui pose une exception en cas de crise grave qui apparaît lors de l'assemblée générale qui remet en cause l'ordre du jour et qui menace même la survie de l'association. L'assemblée générale, à cette époque-là, a estimé que la crise que traversait le Réseau permettait de sortir de l'ordre du jour et de révoquer le CA. C'est contesté, mais on verra ce que dira le tribunal. Mon rôle consiste à vous donner le cadre, ce qui est possible de faire, ce qui n'est pas possible. L'AG est souveraine, mais dans le cadre des textes qui ont été adoptés. Sinon les statuts ne servent à rien, le règlement intérieur non plus.

Pierric Duflos : Je rappelle que ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour contribuer au travail sur le règlement intérieur.

Patrick Destruhaut : L'année dernière, on avait proposé effectivement des motions qui ont été rejetées par l'assemblée générale. Ces motions avaient été présentées par souci de conciliation, c'est-à-dire que toutes les procédures en cours seraient tombées et le Réseau ne comparaitrait pas devant les tribunaux. Malheureusement, on va se retrouver avec deux procès. La première motion : vous ne voulez pas la prendre ? Ne la prenez pas, ça finira au tribunal. La deuxième motion : c'était par rapport à Stéphane. Je ne suis pas le porte-parole de Stéphane, je le spécifie encore une fois. Je suis délégué de Tchernoblaye. Simplement, la plainte aux prud'hommes de Stéphane a été portée le 25 novembre 2011, bien après l'assemblée générale. Si l'assemblée générale de l'année dernière avait accepté le fait de temporiser les choses, ça se serait arrêté là. De toutes manières, maintenant, le CA est dans son rôle d'employeur, c'est-à-dire que, comme on ne veut pas accepter la motion pour accepter la conciliation aux prud'hommes, ça veut dire que ça revient spécifiquement dans les mains du CA. Donc c'est à eux de savoir quel comportement ils vont avoir au niveau patronal – parce que c'est un rapport patronal – et on verra bien le résultat.

Marie-Hélène Mancinho : J'ai bien entendu les arguments juridiques et je les respecte. On connaît très bien les statuts et la Charte. Simplement, j'aurais aimé que vous fassiez la même observation lorsque le CA a rédigé l'appel des 67. Celui-ci s'avère totalement contraire à la Charte et aux statuts. Donc vous venez de voter un rapport moral qui est totalement contraire à la Charte.

Bernard Dugas : J'ai pris deux jours pour venir ici et j'ai fait plus de 1 000 kilomètres. Il y a déjà une journée qui est perdue. Vous êtes en train de faire des clans entre vous. Je ne comprends pas. Moi, je suis venu là pour avoir des actions positives contre le nucléaire. De toute façon, on a affaire à un immense château fort en face de nous. Qu'on lui dise qu'on veut sortir tout de suite ou dans trente ans, de toute façon, il s'en fout. Donc la seule solution contre les châteaux forts, c'est de saper ses fondations. C'est en ayant des actions de base, localement, dans les communes, que l'on va avancer. J'ai parlé d'actions au niveau des syndicats d'électricité et de la distribution électrique parce que c'est ça le financement d'EDF et donc du nucléaire. Il y a plein d'idées au niveau des travailleurs. J'aimerais qu'on avance dans les motions parce que c'est important. Les histoires de clans, c'est bien de les régler sur internet parce qu'il y a moins de tension. Avançons sur ce qui est important s'il vous plaît.

André Larivière : Je voulais intervenir exactement dans le même sens que le copain de ContrAtom.

Il y a des gens ici qui viennent de loin, de toute la France, pour réfléchir à la lutte contre le nucléaire et non contre d'autres antinucléaires. Je trouve ça extrêmement lassant. C'est toujours les mêmes groupuscules qui monopolisent 80% de la parole. Je demanderai aux modérateurs et à celui qui distribue la parole d'être plus rigoureux, de s'en tenir vraiment à un pour et à un contre parce que là, on est dans une série de cinq contres et un pour. Ça ne va pas, ce n'est pas ça qui m'intéresse comme travail. Mais je vous avouerai que si ça continue, j'ai envie de changer de pays. Je trouve ça ridicule. C'est l'expression d'un grand ras-le-bol. C'est toujours les mêmes groupuscules qui reviennent année après année. Je vous dirai, très franchement et pas très sympathiquement, que si le Réseau est un monstre qui ne vous convient pas, passez à autre chose.

Applaudissements

<p style="text-align: center;">Motion 1 Non au nucléaire militaire (présentée par Armes nucléaires Stop)</p>
--

Présentation par Dominique Lalanne

Arguments et considérants :

La sortie du nucléaire militaire est un impératif de survie de l'Humanité, compte tenu des arsenaux actuels qui menacent toute la biosphère de la planète. La nécessité de l'abolition de l'arme nucléaire a été l'objet de la campagne faite en étroite collaboration avec le collectif Armes nucléaires STOP en 2011.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" donnera toute son ampleur de manière spécifique à cette campagne dans la première partie de l'année 2012 afin de maintenir la pression sur les candidats à l'élection présidentielle pour que le débat sur l'abolition des armes nucléaires soit à l'ordre du jour, pour que soit acceptée l'étude d'une Convention d'élimination (décision votée à l'ONU par les 3/4 des pays) et pour que soient décidés les premières mesures de la Convention, l'abandon de la Force aéroportée française, l'arrêt des programmes de modernisation des armes nucléaires françaises et la mise hors alerte de notre force de frappe. L'objectif du Réseau "Sortir du nucléaire" est l'élimination totale des armes nucléaires françaises et mondiales.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" soutient depuis de nombreuses années les manifestations devant le Ministère de la Défense, organisées par la Maison de vigilance. Un souci particulier sera apporté en 2012 pour un soutien accentué de ces présences et aussi pour une collaboration étroite dans les commémorations/interpellations que cette association organise du 6 au 9 août à Paris, au Mur pour la paix et sous la Tour Eiffel.

Le nucléaire militaire est directement lié au nucléaire civil par les technologies qui sont toutes duales, aussi le Réseau "Sortir du nucléaire" veillera à coupler son exigence de sortie du nucléaire civil à celle de sortie du nucléaire militaire. En particulier dans les manifestations organisées dans la période du 11 mars, jour d'anniversaire de la catastrophe de Fukushima, il sera à chaque fois que possible rappelé l'exigence de sortie du nucléaire militaire. Les chaînes humaines seront dans la mesure du possible aussi ciblées vers des installations militaires, les associations sensibles à l'abolition des armes nucléaires seront sollicitées pour une participation active à ces actions. Au niveau international, le Réseau sera présent dans les conférences organisées par l'ONU ou par tout autre organisme international en mandatant des représentants pour intervenir contre le nucléaire civil et militaire.

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Êtes-vous POUR ou CONTRE que le Réseau "Sortir du nucléaire" :

- 1- continue la campagne contre le nucléaire militaire et assure un soutien pour une suite à cette campagne ;**
- 2- continue à soutenir les manifestations mensuelles devant le Ministère de la Défense ;**
- 3- apporte un soutien spécifique aux manifestations pour l'abolition des armes nucléaires, en particulier du 6 au 9 août 2012 ;**
- 4- lutte contre le nucléaire militaire lors des manifestations dans la période du 11 mars 2012 ;**

Prises de parole :

Martial Château : Je suis tout à fait d'accord avec cette motion. Mais il y a quelque chose qui m'embête un peu. Le rôle du Réseau est de fédérer les actions antinucléaires. Ça fait 6 ou 7 AG auxquelles je participe. Je me souviens d'avoir vu Jean-Marie Matagne pour ACDN. Il y a d'autres associations, dont j'ai oublié le nom, sur l'antinucléaire. Je pense que, comme pour le nucléaire civil, la fonction du Réseau est de fédérer. Ce que je souhaiterais, c'est que la recherche de l'unité avec l'ensemble des associations antinucléaires militaires soit présente dans cette motion, qu'il y ait une ligne supplémentaire, dans les phrases annotées, sur un appel à l'unité. Je pense que ça permettrait peut-être de ressouder les morceaux avec des gens qu'on a faits un peu fuir. Je pense notamment à Jean-Marie Matagne.

Bernard Dugas : Le 16 novembre 2011, il y a eu un reportage sur France Inter, sur Là-bas si j'y suis, par un retraité de Brennilis. Comme il était retraité, il pouvait parler. Il a quand même dit officiellement que, à Brennilis, il y avait un coin secret dans la centrale qui servait à produire du tritium. Ce qui a toujours été nié par tous les civils (EDF...). Je pense qu'il y aurait une enquête à mener pour savoir s'il n'y a pas aussi des coins secrets dans les autres centrales. À mon avis, il y a un point très important ici parce qu'on doit pouvoir faire sauter pas mal de choses avec ces informations-là. Je reviendrai plus tard sur ce qu'a dit ce retraité, car il a également parlé de son dossier sanitaire. Mais j'en reparlerai quand la motion sur le sujet sera présentée.

Dominique Lalanne : Au niveau de la lutte contre le nucléaire militaire, il n'y a pas les problèmes qui traversent le nucléaire civil. Nous travaillons dans un collectif qui s'appelle ICAN, qui regroupe 62 organisations dont ACDN. Au niveau national, il y a un travail important qui est fait collectivement sur le nucléaire militaire. On n'a pas ce problème de difficulté de communication dans les groupes. On travaille avec ACDN. On travaille avec Le Mouvement de la Paix qui est favorable au nucléaire civil. C'est pour cela que j'ai dit, tout à l'heure, que le 25 mars était important pour essayer justement de raccorder ces morceaux.

Sophie Morel : Par rapport à ACDN et à Jean-Marie Matagne, Dominique vient de le dire, on est un certain nombre d'associations réunies au sein d'ICAN. ACDN a son positionnement à ICAN. Mais il y avait à Genève une réunion internationale d'ICAN internationale et l'assemblée générale d'Abolition 2000. Les français étaient Dominique Lalanne, Sophie Morel, Jean-Marie Matagne, Abraham Béhar et on s'entend tous très bien pour dire les choses et ce qu'on veut. Le Mouvement de la Paix est un peu de l'autre côté parce qu'ils sont pour le nucléaire civil officiellement. Quant à Jean-Marie Matagne et à ACDN, ils ont organisé les états généraux pour un monde vivable au mois d'octobre, qui a donné lieu à l'établissement d'une charte. Le Réseau a soutenu fortement et le Réseau a envoyé une déléguée là-bas, moi en l'occurrence. J'ai participé pendant cinq jours. J'ai animé un atelier. Je vous assure qu'avec Jean-Marie Matagne et le Réseau, il n'y a pas de lézard.

Dominique Lalanne : Pour ceux qui ne le savent pas, ICAN signifie International Campaign to Abolish Nuclear Weapons. C'est une campagne internationale. Les français ne sont qu'un des éléments de cette campagne. La manifestation du 6 au 9 août est dans le cadre de cette campagne ICAN. Vous pouvez voir le logo de ICAN dans une des pages du dépliant.

Interruption pour le repas du soir

Vincent Gay : J'avais une question préalable au vote de toutes les motions puisque, tout à l'heure,

je n'ai pas eu de réponse. On avait déposé une motion très simple qui aurait permis, je pense, d'éviter le débat de tout à l'heure. Je vous la lis : « Etes-vous pour ou contre que l'AG du Réseau "Sortir du nucléaire" vote sur toutes les motions qui ont été proposées par les associations membres ? ». Je pense que si on avait voté là-dessus tout à l'heure, ça aurait été plus vite. Il n'a pas été exprimé un refus par le CA de cette motion. Donc soit le CA a décidé de la refuser si elle est statutairement illégale, soit on la vote, et ce qui est logique, c'est de la voter avant l'ensemble des motions, puisqu'elle détermine un peu le fonctionnement du vote. Ce n'est pas pour faire repartir le débat. C'est juste pour que l'on décide et pour que l'on avance.

Daniel Roussée : Le CA vote, lui, qu'on continue. S'il vous plaît, essayons d'être positif. On a un gros boulot. On a des motions, on a du travail de cohérence de l'ensemble. Il faut que l'on essaye de trouver qu'est-ce que l'on va faire demain pour sortir du nucléaire.

<p style="text-align: center;">Motion 2 Iter, fusion non contrôlée (présentée par Médiane)</p>
--

Présentée par Monique Labarthe

Arguments et considérants :

- Considérant que les conclusions de l'Enquête Publique pour la création de l'INB ITER après 8 semaines de consultation du public (du 15.6 au 4.8.11) la commission d'enquête a émis un avis favorable et 8 recommandations.
- Considérant que la commission d'enquête n'a tenu aucun compte de la forte mobilisation contre la poursuite du projet avec les argumentations de scientifiques de renom.
- Considérant qu'un scientifique des plasma se référant à une thèse soulignant les dangers de disruptions, doit-on persister dans la réalisation de ce projet de réaction à fusion ? Les spécialistes étaient au courant, mais cette dangerosité a été cachée au public et aux décideurs, il faut rajouter qu'il n'a pas été prévu d'assurer ITER puisque l'on nous fait croire que c'est une machine "parfaite" !!!
- Considérant que le trio UE (Conseil, Parlement, Commission) est parvenu à un accord sur une somme supplémentaire de 1,3 milliard d'€ pour les années 2012 et 2013 au détriment de divers budgets.
- Considérant qu'ITER est un gouffre financier, est-il raisonnable en pleine crise économique et financière de poursuivre ce projet hypothétique au lieu d'attribuer ces milliards au développement des énergies renouvelables.

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes-vous pour ou contre : La non réalisation du projet ITER en continuant à manifester notre opposition avec l'aide des scientifiques qui pensent qu'il n'existe aucune garantie du fonctionnement d'ITER ?

Prises de parole :

Patrick Destruhaux, Jean-Pierre Dacheux, Didier Latorre : Cette motion est redondante avec une motion équivalente déjà soumise à l'AG de 2011, on enfonce des portes ouvertes.

<p style="text-align: center;">Motion 3 Solidarité avec les travailleurs du nucléaire (présentée par les Amis de la terre Midi Pyrénées, Sortir du nucléaire Tarn)</p>
--

Présentée par Patrice Kappel

Arguments et considérants :

L'industrie nucléaire emploie un certain nombre de salarié-e-s de façon directe ou en sous-traitance (de l'extraction du minerai à la prétendu gestion des déchets, sans oublier le complexe militaro-industriel).

L'arrêt définitif de la production électronucléaire aura un impact certain sur l'emploi dans ce secteur. Des salarié-e-s conserveront un emploi dans cette industrie afin de garantir la sécurité des installations mises à l'arrêt, dont le démantèlement ne pourra avoir lieu que dans des dizaines d'années (si démantèlement il y a). Pour d'autres salarié-e-s qui seront contraints à une reconversion professionnelle, le maintien de leur situation sociale est une exigence incontournable.

Notre volonté de parvenir à l'arrêt définitif de la production électronucléaire ne doit pas se faire au détriment de la situation sociale des salarié-e-s employé-e-s par cette industrie. Pour cela, la sortie du nucléaire que nous prôtons prend en considération la reconversion professionnelle de l'ensemble des salarié-e-s de cette industrie.

La sortie de la production électronucléaire aura besoin de travailleurs et de travailleuses qualifié-e-s dans de nombreux domaines : dans l'isolation des bâtiments, dans l'éco-construction, dans les énergies renouvelables, dans les conseils... Autant de postes à renforcer ou à créer prouvant que la sortie du nucléaire sera plus créatrice que destructrice d'emplois !

Nous sommes conscients des dangers permanents que les travailleurs et travailleuses du nucléaire encourent chaque jour. Nous sommes tout aussi conscients que notre sécurité est entre leurs mains. Et nous les en saluons.

Il nous semble important que :

- le Réseau "Sortir du nucléaire" informe sur la situation des salarié-e-s de l'industrie nucléaire ;
- le Réseau "Sortir du nucléaire" s'engage à promouvoir la reconversion professionnelle des salarié-e-s de l'industrie nucléaire ;
- le Réseau "Sortir du nucléaire" entame un dialogue constructif avec les travailleurs et travailleuses du nucléaire.

Phrases de synthèse à voter par l'AG :

Devant de telles considérations, l'Assemblée Générale du Réseau "Sortir du nucléaire" soutiendra les initiatives allant dans le sens :

- ***De l'information auprès des travailleurs du nucléaire ;***
- ***De l'information sur les conditions de travail des salarié-e-s du nucléaire ;***
- ***D'un travail en commun avec les syndicats et les représentants des travailleurs et travailleuses du nucléaire ;***
- ***De l'identification des postes et rôles des salarié-e-s du nucléaire (civil et militaire) ;***
- ***De la reconversion en vue d'intérêts civils, pacifiques et humanitaires des emplois liés actuellement à la production électronucléaire (de l'extraction à la gestion des déchets).***

Prises de parole :

Philippe Guiter : On appelle à voter pour cette motion. On aurait pu en être co-rédacteurs. J'en profite pour dire que, depuis juin 2011, Solidaires a voté une résolution à son congrès pour la sortie immédiate du nucléaire. C'est dans la poursuite de notre travail sur le terrain sur le sujet,

puisqu'il a fallu que l'on passe par un processus pour convaincre nos camarades de Sud Energie. Effectivement, il y avait une logique à discuter de la reconversion des travailleurs du nucléaire. C'est avec cette discussion et cette logique et par un processus compliqué, qu'effectivement, en juin, on est parvenu à voter au congrès Solidaires cette résolution. Je reste persuadé qu'un jour, tous les autres syndicats basculeront. Ce n'est qu'une question de temps. Pour nous, c'est vraiment très important. On n'est plus seul sur le sujet. Pour tous ceux soumis à la réglementation des travailleurs du nucléaire, ça fait un an qu'on travaille avec Sortir du nucléaire sur le sujet, avec des avancées importantes avec les inspections du travail, et sur le terrain, avec les CHSCT. En 2012, on va travailler sur la sûreté des transports et sur les mesures (depuis le 18 novembre, l'ACRO a réussi à faire un relevé de mesures sur le dernier La Hague-Gorleben). J'ai des mandats pour continuer à bosser avec Sortir du nucléaire et pour rester jusqu'à demain à l'assemblée alors que, des fois, j'ai quand même envie de m'en aller parce qu'il se passe des choses que je réprouve fortement et qui me heurtent. Ça me pose un sacré problème, mais j'ai décidé de rester. Il y a des choses ici qui, en termes de souffrance au travail, de dénigrement, de diffamation, sont inadmissibles. Et je suis au fond de la salle donc j'entends pas mal de trucs. En termes de respect des gens, j'entends des choses inadmissibles. L'année dernière, c'était déjà dur, c'était ma première. Là, c'est ma deuxième. Il va quand même falloir qu'on en sorte, vraiment !

Sylvie Botinelli : En discutant des motions dans notre groupe, on avait un questionnement sur l'avant-dernière phrase : « le Réseau "Sortir du nucléaire" s'engage à promouvoir la reconversion professionnelle des salariés de l'industrie nucléaire ». C'est un sacré boulot. Est-ce que c'est réaliste de dire un truc comme ça ?

Patrice Kappel : Cela me semble réaliste, d'autant qu'on ne dit pas qu'on va le faire seul. On envisage un dialogue avec les représentants et les syndicats. Je pense qu'ils sont aussi plus à même que là, ce soir, à nous apporter de l'aide. Je pense que ce n'est pas une utopie de parler de cette reconversion professionnelle, même si elle ne se fera pas en un claquement de doigts. Ça va être un travail de longue haleine avec les travailleurs, les représentants et les syndicats.

Marie-Hélène Mancinho : Je regrette, dans cette motion, qu'en préalable, vous ne manifestiez pas votre opposition à la sous-traitance, parce que ça me semble fondamental. Avant tout projet de reconversion, il faut d'abord penser aux sous-traitants qui en sont, pour certains, à un huitième degré de sous-traitance. La situation est vraiment très grave. J'aurais souhaité que vous ajoutiez cela à votre motion.

Patrice Kappel : Je vous invite, Marie-Hélène, à nous proposer un amendement qui sera sûrement accepté.

<p style="text-align: center;">Motion 4 Le nucléaire, c'est la crise économique ! (présentée par Révolutives, les Désobéissants et Sauvons la rivière Athabasca)</p>
--

Présentée par Iseline Moret

Arguments et considérants :

Attendu que le monde, l'Europe et France s'enfoncent dans une crise économique structurelle depuis plusieurs années, renforçant les inégalités sociales dans les Pays industrialisés;

Attendu que cette crise économique s'amplifie depuis quelques mois;

Attendu que la baisse du pouvoir d'achat et le coût soit-disant « bas » de l'énergie sont devenus l'argument principal du lobby pro-nucléaire pour maintenir cette énergie;

Attendu que la volonté de maintenir un bas prix de l'électricité se fait au détriment des salariés du nucléaire (et des salariés de la sous-traitance en particulier), des travailleurs des Pays extracteurs d'uranium notamment en Afrique et probablement de la sécurité des installations;

Attendu que ce bas prix de l'électricité évite aux pouvoirs publics de s'attaquer aux problèmes majeurs de la lutte contre la précarité énergétique et de la surconsommation de l'énergie en général;

Attendu que les investissements colossaux dans la recherche et le développement de l'énergie nucléaire soi-disant du « futur » empêchent des investissements au même niveau dans la recherche et développement en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables ;

Attendu que le prix de l'électricité (notamment EDF) ne tient pas compte de tous les coûts du nucléaire : démantèlement, sécurité des installations, gestion des déchets pendant des milliers d'année, etc...

Attendu que depuis Fukushima, le « marché du nucléaire » est en train de se réduire (de nombreux Pays ont décidé de sortir du nucléaire) et que la filière nucléaire (et donc la France...) va inévitablement connaître des problèmes économiques.

Attendu que la France paye très cher le prix du nucléaire militaire;

Phrases de synthèse à voter par l'AG :

Le Réseau “ Sortir du nucléaire “ s'engage à :

- s'entourer d'économistes, scientifiques, syndicalistes et d'associations spécialisées pour mesurer le véritable impact économique et social du choix du tout nucléaire en France,***
- à travailler collectivement (économistes et militants) sur cette question (journées d'étude du Réseau, colloques...)***
- à vulgariser le résultat de ce travail auprès du grand public et dans les médias.***

Prises de parole :

David Sheehan : Le nucléaire, c'est sûrement une des raisons qui explique l'origine de la crise économique, mais c'est à l'origine aussi du taux de chômage relativement élevé dans le pays. Pourquoi ? Parce qu'avec l'immense quantité de capitaux qu'il faut investir pour construire une centrale, vous produisez vraiment très peu. On pourrait créer dix fois, peut-être vingt fois plus d'emplois. Le nucléaire, c'est la crise économique mais aussi, le taux de chômage élevé.

Marlène Tuininga : Je pense que c'est insuffisant de traiter le problème économique du nucléaire uniquement sous l'angle du coût. L'industrie nucléaire joue un rôle moteur dans le renforcement du néolibéralisme et de l'idéologie de guerre. Je proposerais que l'on fasse un amendement dans ce sens.

Iseline Moret : Il est fait mention également du nucléaire militaire dans la motion.

Anne Meyssignac : Je voulais juste faire un lien entre la motion précédente et puis celle-là, avec la reconversion des travailleurs du nucléaire et la crise économique. Ça peut être intéressant de travailler ensemble et de faire un lien entre ces deux motions.

André Larivière : Je trouvais les deux premières motions assez redondantes. La troisième, je la trouve intéressante, mais je ne vois pas très concrètement comment la réaliser, notamment celle concernant les sous-traitants du nucléaire, excepté avec l'aide de certains syndicats qui peuvent nous donner des pistes dans ce sens là. Celle-ci, je la trouve excellente et importante parce qu'en plus, elle peut bien s'articuler avec les événements prévus à l'automne prochain, à Clermont, avec les journées d'études exactement sur le même thème. Je pense que c'est important que le Réseau finisse par produire une brochure, ou quelque chose dans un petit format, spécialement sur le

nucléaire en tant que fiasco financier, ce qui n'a jamais vraiment été fait jusqu'à maintenant, à ma connaissance.

Bernard Dugas : Je voulais insister là-dessus aussi. Pourquoi le coût est une question stratégique ? Parce que si vous regardez les arguments des pro nucléaires, jusqu'à maintenant, c'était « même avec les énergies renouvelables, on ne peut pas atteindre la puissance du nucléaire ». En Allemagne, on installe 25 GW par an. C'est plus qu'une centrale nucléaire, mais par an. Alors que quand on veut construire une centrale nucléaire, il faut au moins dix ans. Donc on voit bien qu'avec le photovoltaïque, on peut aller plus vite que le nucléaire. Le dernier argument est que les énergies renouvelables coûtent trop cher et que le nucléaire est moins cher. Si on arrive à démontrer, ce qui est vrai parce qu'il y a des études américaines qui montrent que le kilowattheure produit aux Etats-Unis c'est 10 centimes, comme en France, on n'est pas connu pour avoir des salaires moins chers qu'aux Etats-Unis, ça n'a pas de sens que ça ne coûte que 4 centimes. Il y a forcément des coûts qui disparaissent quelque part. Donc si on arrive à prouver ça de manière pédagogique, et à mon avis on a tous les moyens de le prouver, ça veut dire que le dernier argument pour le nucléaire, il est mort. Si le nucléaire n'a pas de sens économique, il n'a aucun sens. C'est pour ça que cette motion me paraît stratégique en termes de démonstration par rapport au nucléaire.

Daniel Roussée : Juste un rappel : l'objectif du CA est de dire que nos prochaines journées d'études porteront aussi essentiellement sur ce sujet de l'argent et du fric dans le nucléaire. On va passer à la motion 5 "Pour une relance de la commission refondation". C'est vrai que c'est une redondance quelque part. Nous sommes désolés mais cette année, nous avons été débordés, essentiellement surchargés à tous les moments et on n'a vraiment pas pu s'investir comme on l'aurait voulu dans cette Commission de Refondation qui, cette année, n'a rien fait.

Motion 5

Pour une relance de la commission refondation

(présentée par les Amis de la Terre Midi Pyrénées, Sortir du nucléaire Tarn)

Présentée par Patrice Kappel :

Arguments et considérants :

- Considérant les problèmes de fonctionnement au sein du Réseau mis en exergue lors de la crise qui l'a traversé ces dernières années ;
- Considérant les solutions qui sont ressorties des propositions la Commission de Refondation et ont été votées lors de l'AG de mars 2011 (voir compte rendu : <http://ag.sortirdunucleaire.org/AG-2011>);
- Considérant le besoin de poursuivre la réflexion initiée au sein de la Commission de Refondation, réflexion qui a été mise entre parenthèses du fait du surcroît d'activité qui a résulté de la catastrophe de Fukushima ;
- Considérant le rôle toujours plus important que le Réseau est amené à jouer dans la lutte antinucléaire en France et qu'il est nécessaire que le Réseau fonctionne le mieux possible en interne du point de vue des groupes, du CA et des salariés afin d'être la plus efficace possible dans cette lutte;

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes-vous pour ou contre que le CA du Réseau "Sortir du nucléaire" remette en route le processus de réflexion interne sur le fonctionnement du Réseau en relançant la Commission de Refondation qui permettra aux représentants de groupes, aux administrateurs et au salariés de poursuivre ensemble cette discussion visant à repenser le

fonctionnement du Réseau et faire des propositions lors de la prochaine Assemblée générale en 2013 ?

Prises de parole :

Michel Guéritte : Est-ce qu'on est vraiment certains qu'on a envie de refonder quelque chose ? Moi j'ai quand même l'impression que l'on n'a pas envie que ça change. On n'a pas envie de trouver un autre système de gouvernance. On travaille encore avec un système de motions, des trucs qu'on décide six mois, un an à l'avance. Est-ce qu'on ne pourrait pas moderniser tout ça ? Je vous ai répondu, sur le site internet villesurterre.com, il y a un chapitre complet qui explique comment on pourrait voir la nouvelle gouvernance. Mais elle fait quelques dégâts dans l'organisation actuelle et je sais que vous n'en voulez pas.

Dominique Bohn : Question de recevabilité par rapport à mon intervention parce que je fais partie d'un groupuscule qui a déjà trop parlé. Je suis désolée. Moi, je suis chargée par mon groupuscule qui s'appelle Tchernoblaye, qui s'est réuni la semaine dernière, on était plus de 30, et malheureusement, on avait prévu de voter refus de vote ou contre, je sais plus. Pourquoi ? Parce que, en fait, on se rend bien compte, et Patrice vient de le dire, c'est qu'une commission de refondation, à quoi ça sert ? À quoi ça sert quand on propose des changements, de parler du fond, c'est refusé. Quand on demande des motions, c'est refusé. Quand on parle un peu trop, on gêne. Donc, à quoi ça sert ? En plus, en gros, les motions, elles ont déjà été présentées, elles sont irrecevables parce qu'elles ont déjà été présentées. La commission de refondation a été votée, a été actée. Ça me paraîtrait normal, non pas de la voter à nouveau, mais de dire simplement « oui continuez ». Continuez, vous y croyez, c'est bien. C'est génial qu'il y ait des gens qui croient encore à la refondation du Réseau, qui font encore confiance au Réseau, qui essaient de faire bouger les choses. Il faudrait les écouter, il faudrait les remercier mais pas les traiter de groupuscules et demander leur exclusion.

Motion 6

Démarche pour une clarification de la position du Réseau vis-à-vis d'une sortie rapide de l'ère nucléaire et éventuelle modification de la Charte en conséquence

(présentée par le Conseil d'Administration)

Présentation par Sophie Morel

Arguments et considérants :

L'accident nucléaire majeur de la centrale de Fukushima, d'une ampleur inégalée jusqu'à présent, a fait prendre conscience des risques inhérents au complexe militaro-industriel nucléaire et de l'illusion de la sûreté et de la sécurité de cette technologie.

Un nombre croissant de citoyens français se déclare favorable à une sortie totale du nucléaire tandis que des organisations nationales se sont rassemblées en mars 2011 autour d'une plateforme d'exigences communes : l'Appel solennel des 67 à l'initiative du Réseau "Sortir du nucléaire" (Voir Annexe 1 du rapport moral).

S'appuyant sur cet Appel des 67, le Conseil d'administration a élaboré les revendications du Réseau aux candidats à la présidentielle (Voir Annexe 2 du rapport moral)

Cependant une partie du corps politique institutionnel défend encore l'idée que l'électronucléaire est indispensable et propose au mieux sa diminution pour l'inclure dans un bouquet énergétique diversifié.

Au vu de cette situation, certains groupes membres du Réseau souhaitent une prise de position affirmée du Réseau en faveur d'une sortie rapide, ou du moins de ne plus considérer comme acceptable n'importe quel délai de sortie.

Le Réseau s'est historiquement construit sur une position fédérative visant à rassembler tous les partisans de la sortie du nucléaire donc en respectant la diversité des positionnements quant aux délais de sortie. C'est ce principe fondateur qui a permis au mouvement antinucléaire de gagner en force et en unité.

La question des délais de sortie est complexe et impose de prendre en compte plusieurs paramètres alliant ce qui est souhaitable (impératifs éthiques, analyses multirisques) et ce qui est possible (faisabilité technique, acceptabilité sociale).

Cette question ne saurait donc être tranchée par un simple vote majoritaire nécessairement clivant dont les conséquences pourraient être une scission au sein de la fédération et donc un affaiblissement du Réseau. En cherchant à montrer une relative radicalité, le Réseau risquerait de perdre sa capacité à convaincre le plus grand nombre que la sortie du nucléaire est possible.

La Commission de Refondation avait préconisé une clarification de la position du Réseau vis-à-vis d'une sortie rapide de l'ère nucléaire.

Le Réseau se propose donc de mettre en œuvre un processus de réflexion constructive sur cette question des délais de sortie. Ce processus nécessitant du temps pour une concertation la plus large possible et des espaces de dialogues sereins, des modérateurs-facilitateurs en garantiront la cohérence et le bon déroulement.

Etant donné que ce débat pourrait entraîner des propositions de modifications de la Charte fondatrice du Réseau, il devra être démocratique et transparent et se baser sur une dynamique de recherche de consensus ou au minimum de recherche de positions acceptables par le plus grand nombre des membres de la fédération.

Voir la charte du Réseau : <http://www.sortirdunucleaire.org/charte>

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Êtes-vous POUR ou CONTRE que le Réseau mette en œuvre cette démarche de clarification de sa position vis-à-vis des délais de sortie du nucléaire, démarche pouvant entraîner des propositions de redéfinition de la phrase concernant la décision de sortie dans la charte fondatrice du Réseau ?

Prises de parole :

Dominique Bohn : Par rapport à cette motion, pourquoi est-elle recevable alors que, quand on demande une sortie en 5 ans ou en 10 ans, c'est refusé ?

Daniel Roussée : Nous n'avons pas refusé la motion de Tchernoblaye uniquement pour cela, mais parce que vous inscriviez très nettement la modification de la Charte. Une assemblée générale ordinaire ne peut modifier la Charte. Donc là, on fait une motion qui propose un processus pour que l'ensemble du mouvement soit contacté sur cette question du délai de sortie. On va essayer ensemble de voir ce que va proposer le Réseau collectivement. Après, avec une assemblée générale extraordinaire, nous modifierons, si nécessaire, notre Charte. On fera ça dans l'année, avant l'assemblée générale 2013.

Sophie Morel : Tout le monde est invité à participer à ce débat.

André Hatz : Je propose juste que les trois ou quatre derniers mots que tu as prononcés soient ajoutés à la fin de la synthèse : « avant la prochaine assemblée générale ».

Jean-Louis Gaby : ce problème de sortie en urgence, on le connaît depuis Fukushima. Il y a des motions qui ont été déposées dans ce sens, pour envisager la modification des statuts. Qu'est-ce qui empêchait le CA, étant donné qu'il était au courant de ces projets, de décider de créer une assemblée générale extraordinaire aujourd'hui ou demain, pour décider beaucoup plus rapidement, pour décider en urgence ?

Pierric Duflos : Concrètement, la réponse qui a été faite en amont par Benoist et par d'autres, c'était que les conditions statutaires ou réglementaires posaient problème. Le CA a parfaitement compris qu'il y avait un degré d'urgence et que l'on souhaitait que ce soit effectué dans des délais courts. Il y a possibilité, si vous jugez que ce n'est pas satisfaisant en l'état, d'ajouter quelques mots, comme l'a dit André. On peut peut-être avancer le délai. On peut convoquer une AG extraordinaire en juin ou dans un délai court. Il n'y a pas une volonté de notre part de perdre du temps, que l'on soit bien d'accord. L'idée est d'essayer de coller aux règles. Le CA s'est positionné par rapport à ça.

Xavier Rabilloud : Plusieurs d'entre vous, et je les en remercie, ont plus tôt dans l'assemblée générale, mentionné les questions de surcharge de travail et de souffrance des salariés. Le problème restant en cours de résolution, du rattrapage des heures supplémentaires et des congés, j'attire votre attention, ainsi que l'a fait Myriam dans son intervention au nom de l'équipe, sur le fait que lorsque vous prenez des décisions, ça engage des moyens et notamment du temps de travail. C'est bien joli de décider là comme ça de faire une assemblée générale extraordinaire d'ici juin, sauf qu'une assemblée générale, c'est un gros travail d'organisation. Est-ce qu'on se pose la question de savoir si c'est faisable ? Est-ce que c'est faisable au côté de tous les autres choix qui sont présentés là et qui vous seront soumis au vote après ? J'entends beaucoup de critiques alors qu'il y a une proposition du CA pour dire que la question est mise sur la table. Pourquoi toujours faire des procès d'intentions, comme s'il y avait une volonté de reporter la question ? Non, elle est soumise à l'assemblée générale, mais dans le respect des statuts. Une assemblée générale d'ici juin, rendez vous compte, ça va être un gros boulot. Donc ça veut dire, comme l'a dit Myriam tout à l'heure, que choisir de faire, c'est aussi choisir de ne pas faire. Choisir de faire une assemblée générale extraordinaire en juin prochain, ça veut dire aussi choisir de ne pas faire d'autres choses, à vous de choisir lesquelles.

Martin De Lavarde : Il me semble que c'est quand même intéressant d'avoir la discussion avant de convoquer l'assemblée extraordinaire.

Pierric Duflos : On a besoin de personnes ressources. C'est vous, c'est les groupes.

Charlotte Mijeon : Le projet tel qu'il a été proposé est intéressant. On sait que c'est un processus long, potentiellement conflictuel. Il faut essayer que ça se passe le mieux possible. Mais il faut aussi que ça se passe avec humilité. Ce n'est pas parce que l'on fixera la sortie du nucléaire en 10 ans ou en 5 ans, que tout à coup, on va obtenir politiquement la sortie du nucléaire en 10 ans ou en 5 ans. La vraie question, à mon avis, qu'il ne faut jamais déconnecter, c'est non seulement cette réflexion sur les délais de sortie, mais aussi la question du rapport de force qu'on peut avoir pour obtenir un délai de sortie rapide. Par exemple, en Allemagne, c'est parce qu'ils sont très nombreux, c'est parce qu'ils sont très forts, qu'ils peuvent se permettre d'être très radicaux. Il faut donc arriver à ne jamais déconnecter cette question-là, de ce que nous, on peut mettre en œuvre pour convaincre la majorité des gens, non seulement pour dire oui il faudrait sortir du nucléaire, mais de venir dans la rue pour dire oui, il faut sortir du nucléaire.

<p style="text-align: center;">Motion 7 Organisation d'une communication physique (présentée par le Collectif corrézien pour la sortie du nucléaire)</p>
--

Présentation par Anne Meyssignac

Arguments et considérants :

Considérant notre objectif premier : la sortie du nucléaire ;

Considérant que cet objectif ne peut être atteint qu'avec le soutien de la population ;

Considérant donc la nécessité d'élargir la mobilisation anti-nucléaire en touchant des milieux non militants ;

Considérant le fort impact sur la population de la communication physique (présence dans le paysage urbain via la mise en vitrine dans les librairies du livre « sortir du nucléaire, c'est possible ! », la présence dans les CDI et autres lieux susceptibles de relayer de documents, l'affichage, les rencontres physiques lors des tractsages... ;

Considérant que les moyens à engager pour toucher la masse dépassent largement le potentiel de travail des groupes militants ;

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Le Réseau s'engage à l'occasion de la chaîne humaine du 11 mars à porter une réflexion sur l'organisation d'une communication physique et les moyens qu'elle suppose.

Prises de parole :

Sylvie Bottinelli : C'est peut-être parce qu'on est à Lyon que notre groupe est toujours très soucieux de décharger un petit peu le Réseau. Mais on s'est dit, en lisant cette motion, que ça, c'était le travail des groupes. C'est à nous, quand même, d'aller apporter dans les centres de documentation, les bibliothèques, d'aller démarcher, d'aller faire le boulot. Ça me semblait un petit peu consumériste aussi. Si des choses ne fonctionnent pas, peut-être qu'on peut aussi se demander si notre groupe fait bien son boulot.

Anne Meyssignac : Je crois qu'il y a quand même besoin d'une réflexion à plusieurs pour regarder comment s'organiser, qu'il y ait un cadre pour que chacun ait une tâche, que l'on puisse proposer des tâches précises à faire et concrètes. Même si c'est les groupes qui doivent s'en charger, pour l'avoir expérimenté, il y a des moments où c'est un travail qui est trop énorme pour être pris en charge par les groupes militants qui sont aussi des gens qui travaillent, qui ont des familles.

Iseline Moret : Si je peux partager le constat qu'effectivement, il y a des difficultés pour un militant d'aborder la question du nucléaire auprès de personnes qui ne sont pas initiées à ces questions, parce qu'elles paraissent techniques, parce qu'elles paraissent compliquées, la conclusion de cette motion ne me convient pas du tout. Il faut faire attention à ne pas professionnaliser le militantisme. Il ne faut pas faire en sorte que ce soit les professionnels qui se réapproprient cette chose-là. Ça me fait penser aux bonshommes Greenpeace, qui sont payés, qui ne connaissent rien à l'écologie et qui viennent nous aborder dans la rue. En revanche, je trouve que le travail du Réseau doit se réorienter vraiment pour rendre compréhensible tout ce qui se produit aujourd'hui sur l'analyse du nucléaire, sur les scénarii de sortie, sur le coût, etc. Je pense que, si on veut aider les groupes, il faut qu'on leur propose des documents, il faut qu'on les aide à les bâtir si c'est leur initiative. Je pense que c'est là notre rôle. Ça doit être là notre priorité, bien avant la partie lobby du Réseau, bien avant même la partie actions. La raison d'être du Réseau est de fournir du matériel militant intéressant et pas de faire à la place des groupes.

Anne Meyssignac : Je n'avais pas du tout en vue l'exemple de Greenpeace en rédigeant ça. C'est une interprétation. Quand je parle de professionnalisme, je pense simplement à un concert ou à un événement culturel de moyenne envergure qui sera mieux médiatisé. C'est un véritable travail, pas seulement pour l'affichage. Il faut se pencher un petit peu là-dessus parce que c'est négligé et que ça fait 10 ans que je m'en rends compte dans mon travail. Je pense qu'il y a une certaine façon de faire et que ça demande réflexion. On se heurte à des limites. Il faut oser rencontrer les gens.

Marylise Vincent : Il y a une véritable demande des gens quand on va à leur rencontre dans les rues. Il y a une demande de monsieur tout le monde qui dit : « on sait que le nucléaire, c'est dangereux mais qu'est-ce qu'on peut faire ? ». Tout le monde pose la question. C'est pour ça qu'il faut vraiment qu'il y ait du matériel de vulgarisation pour que les gens aient envie de s'engager sur des choses compréhensibles. Le Réseau peut mettre à disposition une aide comme ça.

Motion 8 Revendications du Réseau aux candidats à la présidentielle (présentée par le Conseil d'administration)

Présentation par Jean-Pierre Minne

Arguments et considérants :

Préalable indispensable : une décision contraignante et engageante de sortie du nucléaire, qui ne laisse aucun retour en arrière possible.

Celle-ci se traduira par l'adoption de mesures immédiates, notamment :

- l'arrêt définitif du programme EPR (Flamanville et Penly), en France et à l'étranger (Olkiluoto, Taishan, Jaitapur), ainsi que de tout projet d'exportation de technologie nucléaire
- l'abandon des projets de réacteurs dits de 4ème génération
- l'abandon de tous les projets d'enfouissement de déchets radioactifs, ainsi que de toute nouvelle installation de stockage de déchets nucléaires.
- l'arrêt du retraitement à La Hague et de l'utilisation du combustible MOX
- l'abandon immédiat du projet ITER
- l'arrêt immédiat de plusieurs réacteurs parmi les plus dangereux, à commencer par Fessenheim (Haut-Rhin), Tricastin (Drôme) et Le Bugey (Ain)

Pour mettre en oeuvre cette décision, seront nécessaires :

- La mise en place au plus vite d'un programme de travail transversal et opérationnel pour mettre en oeuvre la sortie du nucléaire et préparer la réorientation énergétique de la France. Celui-ci devra produire un calendrier de sortie, en accordant une large place aux contributions d'experts indépendants et prendre en compte les travaux déjà existants sur le sujet. En outre, ce programme se devra également d'aborder la reconversion des travailleurs de l'industrie nucléaire.
- Le retour de l'énergie au sein d'un grand ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Un calendrier de sortie la plus rapide possible du nucléaire

Celui-ci prévoira différents points d'étapes à moyen terme, ainsi que de premières fermetures dès la première année. Les installations à fermer en priorité seront déterminées **sur la base d'une analyse multirisque**. Celle-ci prendra en compte, entre autres :

- l'âge des réacteurs (fermeture demandée une fois dépassées 30 années d'exploitation) (cas de Fessenheim, Tricastin, Bugey...)
- le passif existant en termes d'incidents (Chinon, Cattenom, Fessenheim...)

- la situation en zone sismique (Fessenheim, réacteurs de la vallée du Rhône...) ou inondable (Blayais)
- le risque lié à la présence d'autres activités industrielles dangereuses dans le voisinage immédiat (cas de Gravelines, entourée de 13 sites Seveso seuil haut)
- ainsi que la densité de la population alentours, qui aggraverait significativement les conséquences d'un accident (cas de Nogent, Cattenom, Le Bugey, Gravelines...)

Un véritable audit sur le démantèlement des centrales

Avec lancement d'une large réflexion sur le sort des déchets nucléaires intégrant toutes les composantes et les acteurs de la collectivité

Des mesures impactantes et un soutien fort aux alternatives énergétiques

- **Réorientation massive des financements** de recherche et développement du nucléaire vers la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.
- **Soutien massif aux filières** : aides financières, aide à la structuration des filières et soutien à la mise en place de formations professionnalisantes dans les métiers-clé (rénovation écologique, audit énergétique, énergies renouvelables...), suppression des barrières légales telles que le classement de l'éolien en ICPE.
- **Des mesures-phares à adopter au plus vite** : un plan de rénovation du bâti ancien, interdiction autant que possible du chauffage électrique, mise en place de standards exigeants de performance énergétique pour les bâtiments neufs et les équipements électriques.
- La mise en place généralisée d'informations et de formations à destinations de divers acteurs (scolaires, entreprises, administrations...) afin de permettre le développement d'une **culture de la sobriété énergétique**.

Plus de moyens localement pour assurer la transition énergétique

- La mise en place d'une gouvernance permettant une véritable politique énergétique décentralisée et une relocalisation de la production d'énergie, où les citoyens disposent d'un vrai pouvoir de décision.
- un transfert de compétences et de moyens pour permettre aux collectivités locales de mener des politiques énergétiques ambitieuses permettant de tendre vers l'autonomie énergétique ; des moyens alloués aux collectivités pour mener des politiques locales de lutte contre la précarité énergétique, afin de compenser le renchérissement du prix de l'électricité
- Un soutien massif à la création d'agences locales de l'énergie.

Des mécanismes financiers pour accompagner et accélérer la transition énergétique

Mise en place progressive de taxes sur l'électricité et/ou d'une tarification progressive de l'énergie, accompagnées en parallèle de mesure de lutte contre la précarité énergétique pour ne pas pénaliser les ménages les plus défavorisés. Les ressources collectées seront affectées à des programmes de maîtrise de l'énergie.

La mise en place d'un véritable service public de l'énergie

Caractérisé par une gouvernance publique des enjeux énergétiques en fonction de l'intérêt général et par un contrôle citoyen sur les entreprises de production énergétique, quelles que soient leurs formes.

Enfin, nous demandons à la France de s'engager fermement dans la voie du désarmement nucléaire.

En renonçant au renouvellement de son arsenal nucléaire et en mettant hors d'état de nuire les armements existants (sous-marins, têtes nucléaires...). En matière de politique internationale, nous

demandons à la France de prendre parti pour l'abolition des armes nucléaires, en soutenant la réalisation d'une Convention pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes-vous POUR ou CONTRE les revendications ci-dessus du Réseau qui seront adressées aux candidats à l'élection présidentielle ?

Prises de parole :

Vincent Gay : Ce n'est pas sur la démarche de fond de la motion mais c'est plus pour avoir des explications ou, en tout cas, lever des ambiguïtés. C'est peut-être un problème de rédaction. Il y a un problème qui me semble premier qui porte sur la question des mesures immédiates et l'articulation entre mesures immédiates et l'indication « dans un délai de sortie la plus rapide ». Il est écrit, dans les mesures immédiates, « l'arrêt immédiat de plusieurs réacteurs parmi les plus dangereux, à commencer par Fessenheim, Tricastin et Le Bugey ». Le « à commencer par » laisse peut-être la porte ouverte à autre chose mais maintient une imprécision qui n'est pas réglée par le fait qu'on parle uniquement de trois réacteurs. Il serait plus simple de reprendre la formule qui est dans l'autre paragraphe, et de demander l'arrêt immédiat des réacteurs qui ont dépassé trente ans d'exploitation. Ça permettrait de clarifier véritablement quelles sont les priorités, les choses immédiates à faire. Ça donne un calendrier sur les cinq ans puisque, comme on l'a fait dans l'appel avec les autres organisations, on peut cibler ceux qui sont à fermer tout de suite et ceux qui sont à fermer en 2017. Se pose un autre problème plus général de la motion, c'est la fonctionnalité. Parce que qu'est-ce qu'on en fait de cette motion ? Est-ce que c'est uniquement la rédaction d'un questionnaire qu'on envoie aux candidats ? Les candidats nous répondent et puis ? Ça ne débouche pas sur grand chose ? Ou est-ce que ce sont des points à partir desquels on peut construire une campagne ? Présentée comme ça, on ne sait pas vraiment comment va se traduire concrètement la motion, d'un point de vue militant.

Didier Gaillard : Que le Réseau ait des revendications en matière d'arrêt immédiat du nucléaire n'est pas pour choquer le représentant du groupuscule que je suis. En plus de ça j'ai une tare, j'ai même pas d'accent de la belle province, vous vous rendez compte ? Ça, c'était pour André. Redevenons sérieux, André, si tu permets. Didier Gaillard, Fédération anarchiste, je précise cette fois, parce que le fait de préciser, vous vous doutez bien, a une incidence sur ce que je vais dire, à savoir que les revendications s'expriment avec une espèce de solennité. On sent bien que le Réseau est tendu et que c'est pour lui l'occasion ou jamais de s'exprimer et de formuler des revendications dans le cadre d'un processus électoral. Mais ça ne me paraît pas de nature à penser qu'il croit véritablement à la possibilité de sortir du nucléaire. Il me semble que les faits ne me démentiront pas dans les quelques mois qui viendront. Ce n'est pas par le processus électoral que ces revendications trouveront leur application. Il me semble que l'on pourrait peut-être se fendre d'une phrase qui dirait qu'on le fait parce que c'est le débat citoyen, ça je peux l'entendre, mais sans trop d'illusions malgré tout.

Jean-Pierre Minne : Je te répondrai quand même que, sur le plan de l'action, effectivement l'incertitude, c'est celle que tu exprimes mais, à ce moment-là, on ne fait rien. On laisse les choses se faire. Je crois, quand même, qu'il y a des signes tangibles actuellement dans l'industrie nucléaire, avec des revirements au niveau de l'ASN, qui montrent qu'il y a véritablement un changement. Ça signifie quand même que les actions qu'on a menées et que le travail qui a été fait ne sont pas inutiles, alors pourquoi pas ?

Maxime Lemonnier : C'était pour repréciser notre position sur cette motion qu'on avait déjà refusée l'année dernière pour son manque d'ambition et juste pour rappeler qu'au Japon, ils ont fermé 50 réacteurs en un an.

Isabelle Taitt : Au risque de me répéter, je considère que la motion 8 constitue une modification significative de la Charte du Réseau "Sortir du nucléaire" car elle précise un degré de progressivité de sortie, avec la prévision d'un calendrier, etc. D'autre part, il y a quelque chose qui me choque

moi personnellement, profondément. On parle d'une analyse multirisques. Moi, j'aimerais bien savoir comment vous faites votre analyse multirisques. Parler, dans un des facteurs de risques, de la densité de la population alentour, moi ça me choque profondément. C'est-à-dire qu'il y aurait des populations que l'on pourrait sacrifier et d'autres pas ? Expliquez-moi. J'aimerais comprendre parce que, moi, ça me choque profondément. « Les installations à fermer en priorité seront déterminées sur la base d'une analyse multirisques. Celle-là prendra en compte, entre autres, l'âge des réacteurs, le passif existant en termes d'incident, la situation en zone sismique, le risque lié à la présence d'eau ainsi que la densité de la population alentour ».

Jean-Pierre Minne : Par exemple, je prends un accident de centrale nucléaire à côté de Lyon. On a plus d'1 250 000 personnes à déménager. Il y a quelque chose, effectivement, qui est de l'ordre du sens de la fermeture d'une centrale. Ça ne veut pas dire qu'il y a une priorité par rapport au nombre de gens. Il s'agit de faire apparaître que les gens qui nous dirigent nient le risque existant et les solutions qu'il peut y avoir.

Dominique Malvaud : Il y a un problème de compréhension et de débat. Si la personne qui présente la motion répond à chaque fois, et d'ailleurs, répond quand il veut et ne répond pas à d'autres interrogations, d'abord, ça allonge le débat et puis, ce n'est pas compréhensible. Soit il intervient une fois, il présente et ensuite, il y a des interventions dans la salle et puis, à la limite, il conclut en deux mots. Mais on ne peut pas faire comme ça, un espèce de dialogue dans lequel la personne intervient trois ou quatre fois. Ça s'est reproduit sur toutes les motions. C'est déjà une interrogation sur le fonctionnement. Après, nous, on nous dit « vous ne pouvez plus parler parce qu'on bloque » sauf que lui, ça fait trois fois qu'il parle depuis tout à l'heure sur la motion. Donc ça, ce n'est pas correct. Si on veut des règles, il faut qu'elles soient les mêmes pour tous. Moi je maintiens ma demande.

Daniel Roussée : Malgré le fait que, nous, trois semaines avant, on a rencontré le NPA, Les Alternatifs, etc, à Paris, qu'on a fait le maximum, qu'on vous a prévenu que les dépôts des motions étaient le 1er décembre, qu'on avait été très clairs, que vous ne nous avez pas répondu, on accepte quand même votre troisième campagne, d'en discuter ce soir et de voter demain.

Aude Vidal : C'est toujours un peu compliqué d'agir autour des élections au Réseau. Moi je fais partie des gens qui hurlaient quand ils entendaient 2012. Maintenant, on y est, c'est horrible. Mais je comprends vraiment que, pour certaines personnes, ce sont des enjeux politiques importants et qu'ils ont envie d'être présents. Je pense qu'il y a un respect de part et d'autre qui est nécessaire quand ce truc super clivant est en jeu. Iseline et moi, on pense aussi que c'est une maladresse d'avoir dit qu'il y avait des régions qui étaient plus importantes que d'autres, sur la densité, et que les régions denses étaient à dénucléariser avant les régions peu denses. On trouve que c'est peut-être une bonne idée de faire cet amendement.

Dominique Malvaud : Je pense que c'est important qu'on se décide à interpeller les candidats. Cette motion m'intéresse. Par contre, il y a eu deux ou trois interventions qui disaient qu'il y a des modifications nécessaires à faire. Ma proposition, c'est qu'on y retravaille ce soir pour que ce soit représenté au vote demain matin, à l'ouverture. Je rappelle effectivement qu'il faut enlever cet aspect de priorité de régions par rapport à d'autres. Il faut enlever « l'arrêt immédiat de plusieurs réacteurs parmi les plus dangereux, à commencer par Fessenheim » et mettre qu'on est pour l'arrêt des réacteurs de plus de trente ans. S'il y a une réécriture, et qu'on prend le temps de cette réécriture, je pense que cette motion peut être présentée au vote.

Roland Mérieux : Je vais en prolongement de ce que vient de dire le copain, d'autant plus que, regardez un peu la forme dans laquelle c'est écrit : « les installations à arrêter en priorité seront déterminées sur la base d'une analyse multirisques ». Non mes camarades. Les centrales qui ont plus de trente ans, quel que soit l'endroit ou la situation, sont à fermer. Ce n'est pas une question. On ne va pas faire une pondération entre le nombre d'habitants, le côté sismique, etc, non. C'est la fermeture, en tous les cas, de tous les réacteurs qui ont plus de trente ans.

Iseline Moret : Pour la campagne qui est arrivée au dernier moment, on n'avait pas parlé en CA du

fait de rajouter ou pas cette motion. On en a discuté avec certaines personnes du CA qui sont réparties dans la salle. Moi, ce qui me pose problème, c'est que peut-être dans la salle, tout le monde n'est pas mandaté pour voter sur des choses qui n'ont pas été préparées, au préalable, par les groupes. C'est un peu délicat. Je propose que, pour cette motion-là, si vous êtes d'accords, on fasse un vote de recevabilité et si, effectivement, la majorité des gens ont la capacité de pouvoir voter sur une motion qu'ils n'ont pas préparée avec leur groupe préalablement, on pourra voter dessus. Mais je pense que c'est quand même important qu'on puisse voter sur la recevabilité de cette motion.

Campagne 1

Campagne chaîne du combustible : le nucléaire, du berceau à la tombe (présentée par Sortir du nucléaire 89, les Désobéissants, Sauvons la rivière Athabasca)

Présentation par Sophie Morel et Charlotte Mijeon

Considérant :

- Le fait que l'on ne sensibilise pas les gens de la même manière aux dangers du nucléaire selon l'endroit ou l'on habite en France. Certains, proches d'une centrale, appréhendent les choses différemment que d'autres, plus éloignés en apparence du danger.
- Que depuis Fukushima la population a pris conscience du risque d'accident majeur
- Que toute la population française est concernée par les dangers de l'industrie nucléaire et pas seulement par un accident majeur (qui d'ailleurs n'épargnerait personne) mais en permanence car la France est recouverte de déchets radioactifs issues des anciennes mines.
- Le nombre de transports de matières radioactifs qui traverse l'Hexagone en permanence (300 000 colis chaque années). Dès l'arrivée du brut aux ports de Sète, de Fos et du Havre ou la route de l'uranium ne fait que commencer... Il est ainsi possible en travaillant sur le terrain d'éclairer des dangers de la filière quelque soit le lieu ou l'on se trouve en France...
- La campagne sur les transports lancée par le Réseau « sortir du nucléaire » lors de la dernière AG
- Que le nucléaire civil et militaire sont indissolublement liés
- Que cette campagne pourrait permettre d'amplifier la mobilisation contre le nucléaire et de mettre en réseau les antinucléaires sur des problématiques partagées localement et tisser une toile de résistance et d'information à ce niveau
- Que cette campagne devrait permettre des rencontres avec le monde du travail notamment au sein de la filière, mais aussi des transports
- Que cette campagne devrait permettre aussi d'aller à la rencontre de la population vivant à proximité des anciennes mines, des usines de la filière, des lieux de stockage, des lieux d'activités liées à l'armement... Voir la carte de France "Nucléaire : Danger permanent"...
- Que cette campagne permettrait de soutenir et d'amplifier les actions de désobéissance civile qui ont récemment eu lieu contre les transports et de poursuivre et d'approfondir la campagne transport votée par l'AG en mars 2011
- Considérant que localement de nombreux groupes travaillent déjà sur ces questions et que d'autres seraient ainsi encouragés à le faire en travaillant à partir de leurs problématiques locales, cette campagne pourrait se construire de manière interactive entre les groupes et le réseau au niveau national, qui relayerait et rassemblerait les diverses réalités (informations recueillies à la base), permettant ainsi de montrer que ces différentes problématiques font en réalité parti d'un tout, d'une chaîne, bien souvent dissimulée

Phrase de synthèse à voter par l'AG :

Etes vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » :

1. lance une campagne générale sur la chaîne du combustible, et se faisant que l'association définisse l'ensemble des thèmes permettant aux groupes de s'inclure dans

cette campagne et que l'association définisse, de manière concertée, des thèmes précis sur lesquels mettre l'accent à un moment en fonction de l'agenda politique (ex : débat public sur Bure) ou de notre propre agenda, par exemple :

- les mines à l'étranger et résidus de mines en France
- la fabrication du combustible
- le retraitement
- l'enfouissement
- les transports (maritime, terrestre, ferroviaire)
- les risques de prolifération

2. se fixe les objectifs politiques suivants :

- arrêt du retraitement, fort mal en point ces temps-ci
- annulation du projet d'enfouissement à Bure, en autres projets
- arrêt de certains projets miniers (ex : arrêt de la mine de Falea au Mali)
- arrêt du MOX
- arrêt des transports – ou tout au moins rendre l'acheminement des matières radioactives le plus compliqué et le plus cher possible
- abolition de l'arme nucléaire

Prises de parole

André Larivière : C'est un tout petit contre. C'est juste que j'ai l'impression que c'est énormément vaste comme thème et que ça peut occasionner des surcharges de travail dont on se plaint déjà en permanence. Mais sinon, juste pour revenir à ce que j'ai dit tout à l'heure, parce que je vois que le mot groupuscule n'est pas très bien passé, je précise simplement que je ne parlais pas de la dimension des groupes concernés mais de la place que leurs représentants prennent sur l'ensemble de l'AG. Parler un peu trop, ce n'est pas grave. Mais parler beaucoup trop, quand c'est dans un esprit de suspicion systématique et totale, c'est vraiment trop.

Bernard Dugas : Je pense qu'il y a vraiment des problèmes à résoudre parce qu'il y a plein d'inconnues sur ce circuit-là. Par exemple, on sait qu'on a Superphénix, qui est arrêté maintenant. Mais, dans un reportage à la télévision suisse, EDF a annoncé que Superphénix contenait 13 tonnes de plutonium actuellement, alors qu'à l'époque de l'arrêt, il n'y en avait que 5. Donc il y a 8 tonnes qui sont apparues. Personne ne sait d'où vient ce plutonium. Rien n'a été annoncé officiellement. Un autre point, c'est qu'au Bugey, il y a ce qu'ils appellent un MIR. Il y a un décret d'autorisation du MIR. Le MIR signifie magasin interrégional. C'est le stockage du combustible. Personne ne sait ce qu'il y a dedans, personne ne sait combien il y en a. On ne sait pas et on n'arrive pas à trouver l'information localement. Ça vaut le coup de s'y intéresser. Je voulais signaler effectivement le fait qu'il y avait les armes à regarder, parce que l'uranium sert à fabriquer des armes. Le côté un peu surprenant avec les armes, c'est qu'aujourd'hui avec les lances-roquettes d'épaule qui ont été baladés un peu partout en Afghanistan, en Libye, etc, qui ont été mis dans les mains de n'importe qui, on peut percer un blindage de char et donc un blindage de réacteur nucléaire.

Dominique Bohn : C'est juste sur la forme. C'est simplement une phrase de synthèse qui demande à voter pour ou contre un petit 1 et un petit 2 en ne laissant forcément pas la place d'être pour le petit 1 et contre le petit 2 et/ou pour et contre le 1 et le 2, etc, ça me dérange. Et ça me dérange qu'on nous fasse revoter dans le point 2 des objectifs politiques qui sont déjà ceux du Réseau.

Laura Hameaux : Je voulais apporter quelques précisions notamment sur la faisabilité. En fait, quand cette campagne a été d'abord discutée et puis écrite, il y avait l'idée, tout de même, de se fixer un agenda et un calendrier soit en fonction du calendrier politique et officiel, quand je dis ça je pense, par exemple, au débat public pour l'enfouissement à Bure, soit par rapport aux dates des transports. Evidemment, il ne s'agit pas non plus de tout faire en même temps et du coup, de ne rien faire bien finalement, et de tout faire de manière superficielle. Ensuite, pour te répondre Dominique, par rapport aux objectifs politiques, bien entendu, c'est des objectifs politiques que le Réseau s'est déjà fixé mais souvent, quand on se lance dans une campagne, notamment une

campagne pluriannuelle, on a tendance à perdre ces objectifs de vue et un peu à partir dans tous les sens. Du coup, on s'est dit que ça allait mieux en le disant et que c'était bien de les renouer.

Sophie Morel : Je vais répondre à André sur la charge de travail que ça peut représenter. Il va sans dire que cette campagne, qui se passe partout en France, à tous les endroits de l'hexagone, n'est pas seulement une campagne nationale du Réseau. Elle est peut-être coordonnée nationalement, mais elle est largement décentralisée. Si les groupes locaux, si toutes les composantes locales ne s'en emparent pas, effectivement, ça ne se passera pas. C'est vraiment un truc à porter par chacun, là où il vit, là où il se trouve.

<p style="text-align: center;">Campagne 2 Déchets nucléaires surtout ne pas enfouir : arrêter d'en produire ! (présentée par Bure Zone Libre)</p>

Présentée par Maxime Lemonnier

Considérant :

Considérant le laboratoire de recherche souterrain, géré par l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) derrière lequel se cache l'enfouissement programmé des déchets nucléaires,

Considérant la « directive du 19 juillet 2011 relative à la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs »

Considérant que le stockage dit définitif (enfouissement) imposé par cette directive pour les déchets nucléaires les plus dangereux (de faible, moyenne et haute activité à vie longue) n'est en aucun cas une solution crédible. Des années de collecte de données sur les couches géologiques profondes de Bure laissent apparaître des inconnues majeures.

Considérant la négation du potentiel géothermique par le biais d'études tronquées,

Considérant les inévitables fuites radioactives qui contamineraient l'ensemble des bassins de la Marne puis, en aval, de la Seine ainsi que le bassin de la Meuse, si le projet de Bure était réalisé

Considérant le risque de voir seuls quelques sites européens dont Bure (Est de la France), Gorleben (Allemagne), Östhammar (Suède) ou encore Onkalo (Finlande) se transformer en poubelles européennes transnationales se précise.

Considérant les connivences existantes entre l'ANDRA et les producteurs de déchets,

Considérant que la réversibilité étant une condition essentielle du projet d'enfouissement, son concept n'est aujourd'hui toujours pas défini,

Considérant le récent rapport de l'organisme indépendant américain IEER (Institut pour la Recherche sur l'Énergie et l'Environnement) sur les recherches menées à BURE pointant l'optimisme excessif et généralisé de l'Andra, en ce qui concerne l'interprétation des données collectées. Cet organisme américain indépendant a rendu son rapport en mars 2011, suite à une commande du CLIS de Bure (Comité Local de suivi et d'information).

- Les risques sismiques sont sous-évalués
- L'Andra sous-estime l'impact du manque d'homogénéité de la formation d'argile dans la zone dédiée au stockage.
- Le maintien de l'intégrité des alvéoles recevant les colis n'est pas démontré

Considérant que le calendrier européen fixé à 2015 pour la présentation des programmes

nationaux est très serré, que celui-ci renforce la pression mise sur les processus législatifs de chaque pays et qu'il exclut de facto toute possibilité de choix citoyen et démocratique, toute réflexion éthique sur l'épineuse question des déchets nucléaires.

Considérant que ce calendrier européen va accentuer la pression de l'ANDRA sur le terrain pour imposer le projet de centre d'enfouissement

Considérant le calendrier français de l'ANDRA qui prévoit le lancement de la procédure administrative pour le projet de centre d'enfouissement en 2012 et un débat public au début de l'année 2013

Considérant que l'ANDRA utilise des moyens considérables de communication pour vulgariser la radioactivité, la gestion des déchets radioactifs et la solution d'enfouissement en couche géologique profonde, et ce afin d'en minimiser les dangers,

Considérant qu'il devient aujourd'hui urgent et indispensable d'accentuer la mobilisation contre le projet de l'ANDRA et de lui donner une envergure européenne pour encore espérer pouvoir faire annuler ce projet

Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » mette en œuvre une campagne d'information nationale, et ce de manière plus appuyée, en région Lorraine-Champagne-Ardenne, en 2012 sur le projet CIGÉO, en vue du débat public de 2013 et des échéances qui en découleront ?

Prises de parole :

Justine Merzisen : Juste une petite précision très courte par rapport à ce qui a été présenté par les salariés du Réseau tout à l'heure. Nous, on est très sensibles à la question de la surcharge de travail. Je pense que c'est quelque chose qu'on vit tous aussi ici. Du coup, on voulait préciser que nous, on s'engage sur le fond à rédiger le document avec évidemment toutes les personnes qui seront intéressées, les salariés aussi s'ils le souhaitent. Si on fait une proposition de campagne, c'est surtout pour obtenir un vote qui nous assure le soutien financier, parce qu'on fait de gros efforts dans notre collectif pour avoir une autonomie financière sur tout ce qui est actions. Avec le festival, on a une caisse actions. Donc c'est vrai que là, ça dépasse complètement nos moyens. On a besoin du soutien du Réseau.

Iseline Moret : Est-ce qu'il s'agit d'une campagne que doit mener le Réseau ? Est-ce qu'il s'agit d'un vote de subvention pour une action locale ? Est-ce que cette campagne peut s'articuler avec la première, si jamais elle était votée ?

Justine Merzisen : Sur l'articulation avec la campagne précédente, évidemment, c'est logique. Je pense que ça a complètement sa place dans ce contexte-là. Concrètement, pour nous, l'idée est de se préparer pour l'échéance du débat public et, du coup, de faire ce que l'on fait depuis des années, mais en version le plus gros possible. Du coup, pour ça, on a besoin du soutien du Réseau. Local ou national : local évidemment et national, nous on est pour. Ça veut dire qu'il faut des groupes qui soient motivés pour relayer ça chez eux. C'est sûr que si on arrive à faire du débat public un enjeu national, ce serait génial.

Michel Guéritte : On parle d'enfouissement. Ces déchets, on les a. On a compris, il faut en faire quelque chose. Ce qu'on dit nous simplement là, c'est qu'il ne faut pas enfouir. J'aimerais qu'on n'oublie pas qu'il y a, à côté de Bure, à 60 kilomètres, un autre endroit, c'est à 5 kilomètres de mon jardin, où l'on veut enfouir les FAVL. J'aimerais bien qu'on associe les deux, puisque ça va se retrouver dans la campagne 1, qu'on puisse boucler la boucle, sachant qu'on n'en parle pas beaucoup. Ce qui se prépare à Bure est une catastrophe que j'appelle un génocide, un crime contre l'humanité. Parce que si on a tous peur ici que Nogent-sur-Seine pète demain, ça serait la

solution la plus rapide pour sortir du nucléaire, le problème, c'est que enfouir les déchets HA et MAVL, qui sont 98% de tout ce qu'on produit en France, à 500 m sous terre en nous disant qu'on est tranquilles pour des millions d'années est un mensonge. C'est un véritable crime. On n'arrive pas à l'expliquer parce que les autorités expliquent qu'il n'y a aucun problème, qu'on gère, qu'on maîtrise. On ne maîtrise pas plus l'enfouissement à Bure et à Soulaines qu'on ne maîtrise un réacteur nucléaire. J'aimerais qu'on ne l'oublie pas parce que tout le monde croit qu'on n'enfouit qu'à Bure mais on enfouit aussi chez moi.

Philippe Guiter : Il y a un truc dont je voudrais être sûr et franchement, au moment où je parle, je n'en suis pas persuadé. Cette assemblée générale repose sur tout un tas de groupes, groupuscules, syndicats, partis. Ce que je ne ressens pas là, à l'instant t, c'est que tout le monde dans cette salle veuille s'impliquer dans ce pourquoi on va voter. On a des propositions, on a des motions, des campagnes, on en avait d'ailleurs fait une l'année dernière. Mais ça manque quand même de soutien. Ça m'embête de dire ça, mais ça manque de ferveur tout ça. Parce que là, pour moi, si nous on s'associe avec Sortir du nucléaire, c'est parce que, au départ, on pensait que c'était une machine de guerre. Sortir du nucléaire doit être une machine de guerre. Demain, en repartant, ça doit être ça. Je n'ai pas l'impression, à l'instant t, que tout le monde va dans le même sens et ça, ça m'embête parce qu'on vote des trucs qui sont fondamentaux. Tout le monde dans cette salle va porter ces trucs-là. C'est le fédéralisme. Ça repose sur l'engagement de groupes qui constituent cette fédération. Quand on repart demain, je souhaite savoir si tous les groupes représentés dans cette salle vont porter ce truc-là.

Sophie Morel : Je rejoins totalement Philippe. Tout à l'heure, tout le monde s'excitait sur une virgule et trois mots en trop dans un règlement intérieur. Maintenant qu'il y a des motions et des campagnes, tout le monde dort et il n'y a plus le temps d'en discuter. Ce que je voudrais dire aussi, c'est que ce serait dommage, pour moi, que la campagne contre les déchets nucléaires, spécifiquement contre Bure, contre les projets de l'Andra, soit totalement dissoute dans la campagne "Chaîne du combustible". C'est vrai que c'est à la fin de la chaîne. C'est les déchets. Mais je voudrais vraiment qu'un accent très particulier et très prononcé soit mis sur ce problème de l'enfouissement en couches géologiques profondes à Bure, et que vraiment, on se mobilise là dessus, qu'on puisse, par exemple, faire un camp d'activistes là-bas au moment où il y a le débat public.

Renvoi au dimanche matin du vote de recevabilité sur la campagne n°3 présentée hors délai.

Reprise le dimanche matin

<p style="text-align: center;">Campagne 3 Nucléaire, ça suffit, fermeture immédiate de tous les réacteurs de plus de 30 ans (proposée par Les Alternatifs, le Nouveau Parti Anticapitaliste, la Fédération anarchiste, Alternative libertaire)</p>

Roland Mérieux : L'année dernière, une motion a été faite en pleine assemblée générale. Pour nous, la recevabilité, indépendamment du fait qu'elle soit hors délais, est acceptable, d'autant plus qu'elle est en lien avec ce qui a été discuté dans l'ensemble du Réseau, y compris en s'appuyant sur l'appel des 67 organisations. On ne découvre rien. C'est une position déjà dans le Réseau qu'on remet en forme, y compris avec une proposition d'un matériel et d'un support national sur cette campagne. Donc on n'invente et on ne refait pas l'histoire. On resynthétise simplement et on revient sur le cœur du projet du Réseau.

VOTE : Etes-vous pour ou contre la recevabilité de la proposition de campagne 3 : « nucléaire, ça suffit, fermeture immédiate de tous les réacteurs de plus de 30 ans » ?

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
30	11	1	42	
<i>Votes exprimés</i> 41		<i>Taux d'abstention</i> 2,4%		
<i>Pour / Votes exprimés</i> 73,2%		<i>Pour / Votants</i> 71,4%		

ADOPTE

Charlotte Mijeon : Je suis gênée par le fait que cette campagne soit présentée par des partis politiques. L'appel des 67 est un bon texte, mais il ne vit pas, on a essayé de faire vivre cela, mais lors des réunions, il n'y a eu que des partis. Le Réseau n'est pas partisan, il porte la voix de la société civile.

Roland Mérieux : Nous sommes membres du Réseau. Ce n'est pas une proposition pour une campagne menée par les Alternatifs, mais menée par le Réseau. Dans ce cas, tu remettrais en cause la participation des partis à l'AG, ce serait exclure une bonne partie des gens dans la salle.

Anne-Laure Méladeck : Que signifie « le Réseau produira d'ici mi-février au plus tard du matériel » ? Du point de vue salarial, c'est juste complètement irréaliste.

Roland Mérieux : On a mis une date au 15 février de façon indicative. Ce qui nous paraît important, c'est que lors de la chaîne humaine, ces documents soient prêts. On a parlé des difficultés avec des administrateurs du Réseau le 9 janvier. On a amené une proposition de tract et de visuel. C'est la déclinaison d'un travail collectif qui a déjà été voté par l'AG.

Patrick Destruhaut : Au moment de l'accord programmatique EELV-PS, qui a impulsé la cyber-action à l'endroit des partis ? Aujourd'hui on nous dit que les partis ne pourraient pas proposer d'action.

Philippe Guiter : Nous aussi nous aurions pu participer à l'écriture de cette campagne. Il faut aussi que d'autres groupes s'y associent pour dépasser le fait qu'elle n'est proposée que par des partis. Nous appelons à voter cette campagne.

Vincent Gay : L'orientation stratégique par rapport aux élections a été votée à une précédente AG. Cette campagne est dans la continuité. Et ce serait une nouveauté que le Réseau se désintéresse des enjeux et choix politiques, il est normal que le Réseau fasse entendre sa voix et exprime ses exigences. L'idée, c'est d'avoir un matériel qui exprime les idées clés, et d'avoir tous à disposition le même matériel.

Michel Guéritte : Roland a répondu à ma question. Une campagne du Réseau n'est pas signée par les groupes qui la proposent.

Dominique Bohn : Si ça rassure Charlotte, Tchernoblaye s'associe à la campagne n°3 pour la présenter.

Dominique Malvaud : SDN Drôme-Ardèche s'y associe aussi.

Aude Vidal : Il n'y a pas de difficultés sur le fond. Je suis d'accord avec ce qu'ont dit Vincent et Roland. Les réticences tiennent plutôt à la façon dont les choses se présentent. Une affiche est encore faisable, mais pas une brochure.

Roland Mérieux : il s'agit uniquement d'un tract et d'une affiche nationale, rien de plus, sinon on aurait pas le temps. Matériel mis à disposition des groupes, pour qu'il soit relayé et amplifié nationalement.

Laura Hameaux : Civaux n'est pas mentionné dans la liste, or elle nous crache du tritium à la gueule. Qu'est-ce qu'on ferait si elle pétait ? Le palier N4, c'est le pire.

Roland Mérieux : Bien sûr, moi je suis pour la fermeture immédiate de tous les réacteurs. Mais le pb ne se pose pas comme cela. Il nous faut rassembler/fédérer, et y compris dans le Réseau, il y a un problème sur la question des délais. Nous rassemblons effectivement sur la base minima, commune, qu'est l'appel solennel des 67 organisations.

Isabelle Taitt : J'ai un pouvoir des Amis de la Terre France qui m'ont demandé de lire un texte.

Lecture, interrompue au bout d'une page par plusieurs protestations du fait de sa longueur, alors écourtée par la lecture directe de la conclusion du texte. Le texte intégral, qui a été distribué sur papier aux participants, est reproduit ci-dessous.

Message des Amis de la Terre France à l'Assemblée Générale du Réseau Sortir du nucléaire des 28 et 29 janvier 2012 à Angers

Cette année encore, Les Amis de la Terre France, après mûre réflexion, ont choisi d'être représentés à l'AG du Réseau Sortir du nucléaire. Mais, pour la suite, nous nous posons bien des questions.

Pour nous, le processus de refondation, très énergivore, censé depuis 2 ans améliorer le fonctionnement démocratique du Réseau, est loin d'avoir rempli ses promesses.

Démissions ; censure sélective de motions ; alourdissement bureaucratique du règlement intérieur au détriment d'une plus grande transparence sur des débats stratégiques cruciaux ; appels à dons de plus en plus systématiques, donnant en outre souvent l'impression que le Réseau est l'initiateur d'actions qu'il ne fait, en réalité, que relayer...

A l'évidence, les mécanismes qui avaient, en 2008, abouti à un refus, par les salariés, de publication dans la revue du Réseau d'un article des Amis de la Terre (jugé « trop polémique ») sur l'âge des réacteurs, restent plus que jamais à l'œuvre.

De surcroît, les choix tactiques opérés ces mois-ci en notre nom par les dirigeants du Réseau en matière d'interpellation — ou d'absence d'interpellation — des diverses formations politiques, dans la perspective des élections présidentielles et législatives, nous semblent pour le moins contestables.

Les Amis de la Terre en sont d'autant plus navrés que — avec ses 67 signataires (dont de nombreuses formations politiques désormais en lice pour les élections) — l'Appel du 17 mars 2011, impulsé par le Réseau Sortir du nucléaire après la catastrophe de Fukushima, avait paru marquer une avancée considérable. Hélas, il n'y a pas eu d'effet de « cliquet ».

De fait, au lieu de mettre vigoureusement en avant les exigences précises de fermetures immédiates de réacteurs nucléaires que l'on pouvait déduire de cet appel, le Réseau a préféré privilégier, dans les revendications qu'il formule, l'insistance sur une très abstraite décision de sortie.

Certes, la demande de « décision » de sortie du nucléaire est bien le compromis fédérateur qui servait de pilier à la Charte fondatrice du Réseau. Mais celle-ci date de 1997.

A l'époque, les réacteurs nucléaires N4 de Chooz et de Civaux n'étaient pas encore en service. Et à l'époque, les autres réacteurs avaient quinze ans de moins qu'aujourd'hui. Sans

même parler de La Hague et des autres lieux d'entreposage de déchets radioactifs, que 15 ans de production électrique supplémentaire ont largement contribué à remplir, à raison d'une trentaine de kilos de plutonium par jour générés dans « nos » réacteurs, avec tout ce qui s'ensuit.

A l'époque, EDF affichait encore une durée de 30 ans (et non 40) pour l'amortissement de ses réacteurs. Le processus de privatisation partielle n'avait pas encore détérioré les conditions de travail déjà précaires des sous-traitants — dits « viande à rems » — chargés de la maintenance. La doctrine nucléaire de la France restait officiellement limitée à la dissuasion, et n'évoquait pas la possibilité de frappes atomiques « préventives », y compris contre des pays non nucléarisés.

1997, c'était aussi — et peut-être surtout — 3 ans avant la décision de sortie du nucléaire en Allemagne (qui eût été nulle et non avenue sans le sursaut provoqué par Fukushima). Une décision à géométrie variable dont il serait quand même temps de tirer les leçons, d'autant que, si elle entre effectivement en application, ce sera à grands renforts de centrales au gaz, mais aussi au charbon.

1997, c'était 6 ans avant la décision de sortie du nucléaire en Belgique (une bonne nouvelle apparente, mais qui supposait en réalité d'applaudir à l'exploitation des réacteurs pendant 40 ans, et dont la mise en œuvre réelle reste douteuse depuis le rachat, par GDF Suez, des réacteurs concernés).

Et 1997, c'était déjà 11 ans après Tchernobyl, mais c'était aussi 14 ans avant Fukushima.

A dater de 2004, quelques Amis de la Terre ont participé à l'élaboration des Etudes du Réseau pour des Sorties rapides du nucléaire en France — un travail réclamé par des AG successives du Réseau depuis l'an 2000 au moins.

Dès la parution de ces scénarios de sortie en 1 ou 2 quinquennats — parution qui eut lieu après la présidentielle de 2007, et non avant comme initialement prévu, hélas — nous avons salué l'initiative. Prenant acte, en particulier, du vieillissement du parc nucléaire français, les Amis de la Terre — tout en restant à l'évidence très fortement attachés à la réduction massive des émissions de gaz à effet de serre — ont dès lors pris officiellement position en faveur d'une sortie très rapide, dans des délais de responsabilité politique effective.

Pourtant, aujourd'hui comme avant Fukushima, la stratégie du Réseau persiste à reposer sur l'idée que « en 5 ans ou en 25, il n'y a pas de mauvais scénarii »... et qu'il y aurait juste « urgence à décider de sortir du nucléaire ». Quiconque remet en question ce dogme se voit taxer de diviseur irresponsable.

En revanche, l'idée de la nécessité et de la légitimité absolue d'un recours aux fossiles en transition, qui figure pourtant très explicitement dans la Charte depuis 1997, persiste à être très largement occultée dans la communication grand public en français du Réseau. Ce qui contribue à répandre de façon pernicieuse l'idée mensongère que le seul choix possible serait entre des scénarios longs sans accroissements d'émissions de CO₂ et des scénarios courts avec hausse globale des émissions.

Comme les Amis de la Terre l'ont expliqué dans leur dossier « Nucléaire, s'en sortir » paru dans un récent numéro du Courrier de la Baleine, parler de « sortie » à propos du nucléaire, comme s'il s'agissait d'une salle où l'on peut entrer et sortir à son gré, n'a plus aucun sens. La radioactivité déjà accumulée en plus d'un demi-siècle est bel et bien là, et pour durer. Tout ce qui reste concrètement possible est d'arrêter d'en rajouter. Dès lors se pose surtout la question du rythme de cet arrêt.

Les Amis de la Terre ont toujours eu tendance à considérer que qui peut le plus peut le moins, et que toutes les synergies et rassemblements sur des objectifs partiels sont utiles.

Mais partiel ne signifie pas contradictoire et incohérent.

Aujourd'hui, nous craignons que rester à l'intérieur d'une fédération dite « antinucléaire » très large, qui met sur un même plan la volonté de fermer au plus vite des réacteurs déjà vétustes ou la perspective de les prolonger jusqu'à 50 ans comme en Suisse (sous couvert de décision de « sortie » du nucléaire en 2034) voire jusqu'à 60 ans — ce qui conduit aussi à mettre l'éventualité d'une poursuite de l'exploitation de l'uranium au Niger et ailleurs (pour alimenter ces réacteurs pendant des décennies encore) sur le même plan qu'un arrêt de l'extraction de ce minerai — n'aboutisse à brouiller gravement les vrais enjeux, et à trahir l'intérêt de l'immense majorité des êtres humains.

Ramener la question des délais possibles d'arrêt du nucléaire à de simples questions d'opportunité technique, ou de choix politiques tactiques, est en tout cas contraire à notre conception de la justice sociale et environnementale, au niveau planétaire comme sur le territoire français.

Pire : continuer à cautionner des scénarios dilatoires, basés sur des critères purement technocratiques, nous semblerait une trahison de notre devoir élémentaire de solidarité avec le peuple japonais — une solidarité qui passe au grand minimum par le respect de l'extrême gravité de ce qui reste en cours au Japon, aura des répercussions chez nous, et reste possible ici à tout instant. Ce serait d'autant plus impardonnable que la tragédie japonaise a fatalement tendance à éclipser celle de Tchernobyl, dont les « liquidateurs », les réfugiés et les contaminés ont plus que jamais besoin qu'on ne banalise pas leurs souffrances et leurs difficultés persistantes.

Pour toutes ces raisons, les Amis de la Terre France seront très attentifs aux orientations et décisions concrètes prises durant cette AG, ainsi qu'à leur mise en œuvre.

Dans l'hypothèse où, dans les mois qui viennent, les priorités et actions du Réseau Sortir du nucléaire — en matière d'exigences de fermetures immédiates de réacteurs notamment — ne nous sembleraient pas à la hauteur des enjeux, et au cas où la Charte continuerait à s'imposer dans sa stricte rédaction actuelle, sans réelle prise en compte de la nouvelle donne créée par la catastrophe de Fukushima, nous n'excluons pas, pour plus de clarté dans l'affichage de nos positions, de nous retirer officiellement de la liste des organisations membres du Réseau.

En ce qui concerne les Groupes locaux des Amis de la Terre encore adhérents ou membres du Réseau, notre structure n'étant pas pyramidale mais fédérale, chacun fera bien sûr ses propres choix.

Cordialement, et bonne Assemblée Générale à toutes et à tous,
Le Conseil Fédéral des Amis de la Terre France

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation par Jean-Pierre Minne et Benoist Busson

Les présentations orales des candidats ne sont pas retranscrites, se reporter aux présentations écrites dans le dossier préparatoire de l'AG.

Suite à une proposition de Dominique Bohn, tous les candidats s'expriment, au cours de leur présentation, sur leur position quant au délai de sortie du nucléaire qu'ils privilégient.

Les candidats titulaires et suppléants au nouveau CA se présentent devant l'Assemblée puis chaque adhérent vote à bulletin secret. Des scrutateurs sont sollicités pour participer au dépouillement des bulletins de vote sous la supervision de Benoist Busson, juriste.

Prises de parole concernant la candidature de Marie-Hélène Mancinho et Jean-Louis Gaby

Iseline Moret : Marie-Hélène, je ne vous connais pas, mais certaines personnes m'ont dit que vous aviez eu des échanges uhouleux, voire même irrespectueux, et certains salariés se sont plaints de certains échanges irrespectueux que vous avez eu avec eux. C'est vrai qu'effectivement, c'est intéressant que vous ayez des connaissances techniques. Ça apporte quelque chose au Réseau. Néanmoins, c'est vrai qu'il y a également besoin de qualités humaines et il y a également besoin de respect avec les salariés. Il faut évidemment que le CA marque sa place. Mais il faut aussi qu'il y ait un rapport respectueux avec les salariés puisque le CA est employeur et on a vu qu'il y avait des souffrances morales de la part des salariés. Ma question est : est-ce que vous pensez avoir les qualités humaines pour être au CA ?

Marie-Hélène Mancinho : Je vous remercie pour votre leçon de morale. Tout ceci ressort du ragot. S'il y a eu des paroles ou des écrits irrespectueux envers les salariés, qu'ils me les montrent, qu'ils me les sortent. J'ai un haut respect pour les salariés et également pour les militants. Parce que, s'il y a des salariés qui sont en souffrance et je suis prête à les écouter et à dialoguer avec eux, il y a également des militants qui sont en souffrance. Et ça, il ne faut peut-être pas l'ignorer. Je sais ce que c'est la souffrance et je n'ai aucune leçon de morale à recevoir dans ce domaine. J'ai un haut niveau de respect des salariés. Mais j'aimerais aussi recevoir un minimum de respect, si ça n'est pas trop demander.

Sophie Morel : Je connais pas mal de monde en vallée du Rhône, du côté d'Avignon. On m'a notamment montré un écrit que vous avez envoyé à, à peu près, toute la militance antinucléaire locale et environnementale locale, associatifs, politiques, etc. C'est une lettre de 9 pages où vous vous répandez en accusations contre tous les gens qui sont militants là-bas, anti-OGM, anti-nucléaires, environnementalistes. Vous les insultez, vous les accusez de complot, vous les accusez d'être dirigés contre vous sans arrêt. C'est une lettre de 9 pages, 9 pages d'hallucinations critiques et déstabilisatrices pour tout le milieu antinucléaire d'Avignon. J'ai des bons amis là-bas. Ils m'ont montré ça et ils m'ont dit « cette personne a candidaté au CA, est-ce que vraiment vous savez ce qu'elle nous a fait dans la région ? ». Je me pose aussi des questions sur le sens de votre candidature, sur le fait que les gens du CA sont quand même, quelque part, représentatifs du Réseau "Sortir du nucléaire". Quand on a affaire à des médias, à d'autres associatifs, à des politiques, on se doit d'avoir un certain respect, une certaine assise, une connaissance des dossiers. Je me pose des questions.

Marie-Hélène Mancinho : Que vous posiez des questions, c'est tout à fait légitime. Maintenant, vous faites référence à un écrit qui est à la disposition de tout le monde qui était destiné aux gens localement parce que je soulève des problèmes qui ont eu lieu spécialement en Vaucluse. Je maintiens mes accusations envers notamment deux personnes, et non pas l'ensemble de la mouvance écologique en Vaucluse ni ailleurs. Donc ces écrits existent et sont toujours valables. Je peux même citer des noms pour être claire et précise. Je dénonce les pratiques politiques. Ce n'est pas des histoires de personnes. Un certain sieur, qui s'appelle René Pélisson, sévit en Avignon, dans le Vaucluse. Il est à l'opposé extrême de ce qu'on attend d'un écologiste. Par exemple, bien que se présentant au nom des Verts, il a été à l'origine, alors qu'il a été maire adjoint à l'environnement à Avignon, du triplement de la capacité d'incinération du centre d'incinération de Vedène. Ceci n'avait été demandé aucunement par les écologistes d'alors dont moi, qui était sa deuxième de liste. Ceci m'a, non seulement dégoutée de la politique, mais j'en suis même tombée malade. J'ai démissionné des Verts en 1995, pas seulement pour cela, mais ça a pesé beaucoup.

Charlotte Mijeon : Jean-Louis, je voudrais être sûre que si tu es élu, tu arrêteras certaines pratiques qui sont d'envoyer des mails à tout le monde en portant des accusations contre des gens, notamment contre moi, chargées de suspicion, en appelant à la vindicte. Le climat de conflit nous pèse énormément à nous, en tant que salariés. Il y a des pratiques qui ne sont pas compatibles avec un bon fonctionnement en bonne confiance en association.

Jean Louis Gaby : Lorsque j'envoie des courriels à des salariés, je n'ai pas de réponse. Donc je m'estime extrêmement frustré et vraiment dévalorisé de voir qu'il n'y a pas d'échange au sein du Réseau. Il y a eu des journées d'été il y a deux ans. Ces journées d'été ont été très profitables. J'aurais souhaité qu'elles aient eu lieu cette année pour que l'on puisse discuter sereinement et pas uniquement par l'intermédiaire du mail. Le mail, ce n'est pas du tout un moyen d'échange.

Dominique Bohn : Sur l'organisation, est-ce qu'on peut élire les administrateurs sans prise de parole de salariés ? A la limite, je demanderais que les salariés sortent.

Marie-Hélène Mancinho : J'ai un haut respect pour les salariés. Par conséquent, je ne suis absolument pas d'accord avec cette proposition. Je tiens à ce qu'ils restent là, à ce qu'ils soient respectés, à ce qu'ils aient le droit de poser des questions et qu'ils aient même le droit d'avoir des réponses. Les salariés ne nous dérangent absolument pas. Ils ont le droit de poser leurs questions.

Prises de parole suite à la présentation de la candidature de Marc Saint-Aroman

Patrice Kappel : Vu que toutes les personnes qui se sont présentées aujourd'hui sont plutôt sur des sorties en moins de 10 ans, comment se fait-il que le Réseau ne se positionne pas ? Je t'entends dire que tu es pour une sortie immédiate, je partage ce point de vue. Je suis pour un arrêt immédiat des réacteurs. Donc, apparemment, la majorité des membres du CA qui se sont présentés aujourd'hui sont pour une sortie en moins de 10 ans. Mais le Réseau ne s'est jamais positionné sur des délais, ce qui me semble un peu frileux.

Marc Saint Aroman : Sur cette question de frilosité, effectivement, le Réseau est une fédération. Si on veut fédérer, on peut s'affirmer comme très radical ou très modéré. Ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui, l'idée générale est de porter une urgence sur la sortie. Fukushima a encore aggravé cette urgence. Mais, sur l'ensemble, c'est une fédération avec des gens qui ont des pensées et des vitesses de pensée différentes et des objectifs différents. Donc, là-dessus, c'est une fédération et on ne va pas éclater une fédération au motif qu'il y en a qui sont plus pressés que d'autres, que certains pensent que c'est les déchets, d'autres pensent que c'est les réacteurs, etc.

Prises de parole suite à la présentation de la candidature de Daniel Roussée

Dominique Bohn : Il y a aussi un problème de limitation de durée de mandat qui fait que la même personne ne peut pas exercer les fonctions d'administrateur titulaire plus de six années consécutives. Je tenais à le replacer aussi quand même. Il faut rester dans les règles. Je remercie les candidats à ce conseil d'administration. Pour une fois, on a abordé un peu plus les problèmes de fond, de stratégie et ce que vous pensiez. Il ne suffit pas juste de dire, dans un petit papier, je suis contre le nucléaire depuis 20 ans, 30 ans, 40 ans, j'ai fait ci, j'ai fait ça. Ce n'est pas sur ça qu'on vote. On vote sur une implication, sur un objectif, sur une stratégie politique. Je pense que le fond du problème, ce serait bien d'arriver à l'aborder. En tout cas, merci à tous.

Philippe Guiter : Par rapport au vote qui va avoir lieu sur l'ensemble des gens qui se sont présentés ce matin. Je ne vais pas proposer la création d'une section SUD Réseau. Ce n'est pas mon objectif. Par contre, je travaille avec les salariés. Ce sont des militants. Ils sont largement aussi militants que nous. Ils ont droit à tout notre respect. On peut discuter sur les tâches qu'ils ont, sur le découpage, etc. Mais, en tout cas, moi qui travaille avec eux, j'ai eu l'occasion vraiment de voir. Et je demande au CA de faire fonctionner cette machine. C'est moi qui ai dit machine de guerre hier parce que, pour moi, les patrons sont des voyous. Areva, c'est tous des voyous. Et donc, effectivement, je pense qu'on est en guerre. On peut dire aussi machine de combat. En tout cas, ça doit fonctionner. On doit aller dans le même sens. Il y a quand même une lourdeur de fonctionnement puisque le règlement intérieur n'a pas été voté. Il faut donc que ceux qui sont élus ce matin, s'engagent à percuter, à répondre vite et à donner des réponses aux salariés qui sont sur le terrain et qui, eux, sont en attente de ce CA. C'est un point important. Si j'ai connaissance qu'il y a des soucis entre le conseil d'administration et les salariés, je me ferai le défenseur des

salariés et on va prendre notre place, parce qu'on est le seul syndicat dans le Réseau, même s'il y a beaucoup de syndicalistes dans la salle. Il faudra à un moment qu'on puisse alerter l'ensemble des groupes du Réseau s'il y a encore des soucis parce qu'il y en a qui ralentissent le fonctionnement. Il faut qu'on se mette tous en ordre de bataille. On se bat contre l'Etat. Il faut en avoir pleinement conscience.

François Mativet : Je profite qu'il y ait beaucoup de monde ici pour remercier Marc Saint Aroman parce que Marc, quand on a un problème, on appelle et on a la solution. Il est tout le temps sur le pont. Il fait un boulot de fond qu'on ne voit pas beaucoup. Malheureusement, on ne le voit qu'une fois dans l'année, à l'assemblée générale. On aimerait bien le voir plus souvent. Mais on comprend aussi qu'il ne peut pas bouger beaucoup, compte tenu de tout ce qu'il fait. Il y a des salariés qui sont d'accords pour dire que Marc fait un travail colossal.

Applaudissements

Justine Merzisen : Je voulais juste revenir sur le mode d'élection. 25% des voix suffisent à élire un membre au CA. Je pense que c'était une bonne proposition de modifier ça, parce que, quand on se retrouve dans un contexte comme celui-là où pour six postes, il y a cinq personnes qui se présentent ou même s'il y avait six personnes qui s'étaient présentées, ça fait que si, par exemple, sur les 100 personnes qu'on ait aujourd'hui et si 20 personnes votent pour quelqu'un et que les 80 autres n'inscrivent pas des noms sur un bulletin, ça veut dire, quand même, qu'elles s'opposent à l'élection de cette personne. Et du coup, avec 20 voix, on peut être élu. Je pense qu'il faut qu'on garde en tête que, dans un contexte comme celui-là, notre vote est très important. Il faut espérer que, dans les années à venir, il n'y ait pas cette situation qui se reproduise parce que c'est vraiment pas acceptable.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le dépouillement a été effectué pendant le vote des motions et campagnes, et les résultats annoncés ensuite :

Martial Château (Sortir du nucléaire Sarthe) 62 voix (élus)
+ Pierric Duflos (Sortir du nucléaire Drôme-Ardèche)

Daniel Roussée (Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées) 57 voix (élus)
+ Marc Saint-Aroman (Environnement Conscient)

Steven Mitchell (Stop Epr 2) 52 voix (élus)
+ Sophie Morel (Les Désobéissants)

Anne Meyssignac (Sortir du nucléaire Corrèze) 50 voix (élus)
+ Martin de Lavarde (Sortir du nucléaire Corrèze)

Marie Hélène Mancinho (A.V.E.N.I.R) 18 voix (élus)
+ Jean-Louis Gaby (A.V.E.N.I.R)

Nombre de bulletins : 69, Exprimés : 69, Nuls : 0, Blancs : 0

Minimum pour être élu : 25% de 69 = 17

Scrutateurs : Benoist Busson, Patrice Bouveret, Bernard Guilloux, Laura Hameaux

VOTE DES MOTIONS ET DES CAMPAGNES

Motion 1

Non au nucléaire militaire

(présentée par Armes nucléaires Stop)

VOTE : Etes vous pour ou contre que le Réseau 'Sortir du nucléaire' :

1 -continue la campagne contre le nucléaire militaire et assure un soutien pour une suite à cette campagne

2- continue à soutenir les manifestations mensuelles devant le ministère de la défense

3- apporte un soutien spécifique aux manifestations pour l'abolition des armes nucléaires, en particulier du 6 au 9 août 2012

4- lutte contre le nucléaire militaire lors les manifestations dans la période du 11 mars 2012

Questions de recevabilité

0,0%

Pour	Contre	Abstention	Votants
56	0	6	62
Votes exprimés 56		Taux d'abstention	9,7%
Pour / Votes exprimés 100,0%		Pour / votants	90,3%

ADOPTE

Motion 2

Iter, fusion non contrôlée

(présentée par Médiane)

VOTE : Etes-vous pour ou contre : la non réalisation du projet Iter en continuant à manifester notre opposition avec l'aide des scientifiques qui pensent qu'il n'existe aucune garantie du fonctionnement d'Iter ?

Questions de recevabilité

0,0%

Pour	Contre	Abstention	Votants
53	0	7	60
Votes exprimés 53		Taux d'abstention	11,7%
Pour / Votes exprimés 100,0%		Pour / votants	88,3%

ADOPTE

Motion 3

Solidarité avec les travailleurs du nucléaire

(présentée par les Amis de la terre Midi Pyrénées, Sortir du nucléaire Tarn)

VOTE : Etes-vous pour ou contre que l'assemblée générale du Réseau "Sortir du nucléaire" soutiendra les initiatives allant dans le sens :

- de l'information auprès des travailleurs du nucléaire et des jeunes en formation ou s'apprêtant à y rentrer;
- de l'information sur les conditions de travail des salarié-e-s du nucléaire ;
- d'un travail en commun avec les syndicats et les représentants des travailleurs et travailleuses du nucléaire (notamment les employé-e-s de la sous-traitance);
- de l'identification des postes et rôles des salarié-e-s du nucléaire (civile et militaire) ;
- de la reconversion en vue d'intérêts civils, pacifiques et humanitaires des emplois liés actuellement à la production électronucléaire (de l'extraction à la gestion des déchets).

Amendements : Modification de la dernière phrase du 2ieme paragraphe

La condition des intérimaires et précaires doit être prise en considération (CDI...)

Modification du paragraphe « il nous semble important que »

- Le Réseau sdn informe sur la situation des salarié-e-s du nucléaire, des cheminots...
- Le Réseau sdn entame un dialogue constructif avec les travailleurs et travailleuses du nucléaire, notamment pour définir les revendications nécessaires à leur défense
- Le réseau sdn exprime sa volonté d'intégration des travailleurs-euses sous traitant-e-s à un statut les protégeant et leur garantissant un contrôle sanitaire satisfaisant (suivi médical, accès au dossier médical)

Questions de recevabilité 2 2,7%

Pour	Contre	Abstention	Votants
63	0	2	65

Votes exprimés 63 **Taux d'abstention** 3,1%

Pour / Votes exprimés 100,0% Pour / Votants 96,9%

ADOPTE

Motion 4

Le nucléaire, c'est la crise économique !

(présentée par Révolutives, les Désobéissants et Sauvons la rivière Athabasca)

VOTE : Etes-vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire" s'engage à :

- S'entourer d'économistes, scientifiques, syndicalistes et d'associations spécialisées pour mesurer le véritable impact économique et social du choix du tout nucléaire en France
- A travailler collectivement (économistes et militants) sur cette question (journées d'étude du réseau, colloques...)
- A vulgariser le résultat de ce travail auprès du grand public et dans les médias

Questions de recevabilité**0,0%**

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
59	2	4	65
<i>Votes exprimés</i>	61	Taux d'abstention	6,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	96,7%	<i>Pour / votants</i>	90,8%

ADOPTE**Motion 5****Pour une relance de la commission refondation**

(présentée par les Amis de la terre Midi Pyrénées, Sortir du nucléaire)

VOTE : Etes-vous pour ou contre que le CA du Réseau "Sortir du nucléaire" remette en route le processus de réflexion interne sur le fonctionnement du réseau en relançant la commission de refondation qui permettra aux représentants de groupes, aux administrateurs et au salariés de poursuivre ensemble cette discussion visant à repenser le fonctionnement du réseau et faire des propositions lors de la prochaine assemblée générale en 2013 ?

Questions de recevabilité**0,0%**

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
55	8	4	67
<i>Votes exprimés</i>	63	Taux d'abstention	6,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	87,3%	<i>Pour / votants</i>	82,1%

ADOPTE**Motion 6****Démarche pour une clarification de la position du réseau vis-à-vis d'une sortie rapide de l'ère nucléaire et éventuelle modification de la charte en conséquence**

(présentée par le Conseil d'Administration)

VOTE : Etes-vous pour ou contre que le réseau mette en œuvre cette démarche de clarification de sa position vis-à-vis des délais de sortie du nucléaire, démarche pouvant entraîner des propositions de redéfinition de la phrase concernant la décision de sortie dans la charte fondatrice du réseau avant la prochaine AG?

Questions de recevabilité **0,0%**

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
49	6	12	67

<i>Votes exprimés</i>	55	Taux d'abstention	17,9%
-----------------------	----	--------------------------	--------------

<i>Pour / Votes exprimés</i>	89,1%	<i>Pour / votants</i>	73,1%
------------------------------	-------	-----------------------	-------

ADOPTÉ

Motion 7

Organisation d'une communication physique

(présentée par Collectif corrézien pour la sortie du nucléaire)

VOTE : Etes-vous pour ou contre que le réseau s'engage à l'occasion de la chaîne humaine du 11 mars à porter une réflexion sur l'organisation d'une communication physique et les moyens qu'elle suppose.

Questions de recevabilité **4** **5,4%**

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
12	28	26	66

<i>Votes exprimés</i>	40	Taux d'abstention	39,4%
-----------------------	----	--------------------------	--------------

<i>Pour / Votes exprimés</i>	30,0%	<i>Pour / votants</i>	18,2%
------------------------------	-------	-----------------------	-------

REJETÉ

Motion 8

Revendications du réseau aux candidats à la présidentielle

(présentée par le Conseil d'administration)

VOTE : Etes-vous pour ou contre les revendications du Réseau qui seront adressées aux candidats à l'élection présidentielle (cf document préparatoire n°12) ?

Amendements :

Dernière phrase du premier paragraphe

L'arrêt immédiat de plusieurs réacteurs parmi les plus dangereux à commencer par

Fessenheim, Tricastin, Bugey

Supprimée et remplacée par

L'arrêt immédiat des réacteurs qui ont dépassé les 30 ans d'exploitation (Fessenheim, Tricastin, Bugey...)

Suppression de la dernière phrase du 3ième paragraphe : Ainsi que la densité de population alentours,...

Questions de recevabilité**0,0%**

Pour	Contre	Abstention	Votants
54	1	10	65
<i>Votes exprimés</i>	55	<i>Taux d'abstention</i>	15,4%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	98,2%	<i>Pour / Votants</i>	83,1%

ADOPTE**Campagne 1**

Campagne chaîne du combustible : le nucléaire, du berceau à la tombe (présentée par Sortir du nucléaire 89, les Désobéissants, Sauvons la rivière Athabasca)

VOTE : Etes vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire" :

1. Lance une campagne générale sur la chaîne du combustible, et se faisant que l'association définisse l'ensemble des thèmes permettant aux groupes de s'inclure dans cette campagne et que l'association définisse, de manière concertée, des thèmes précis sur lesquels mettre l'accent à un moment en fonction de l'agenda politique (ex : débat public sur bure) ou de notre propre agenda, par exemple :

- les mines à l'étranger et résidus de mines en France
- la fabrication du combustible
- le retraitement
- l'enfouissement
- les transports (maritime, terrestre, ferroviaire)
- les risques de prolifération

2. Se fixe les objectifs politiques suivants :

- arrêt du retraitement, fort mal en point ces temps-ci
- annulation du projet d'enfouissement à bure, en autres projets
- arrêt de certains projets miniers (ex : arrêt de la mine de Falea au Mali)
- arrêt du MOX
- arrêt des transports – ou tout au moins rendre l'acheminement des matières radioactives le plus compliqué et le plus cher possible
- abolition de l'arme nucléaire

Questions de recevabilité**0,0%**

Pour	Contre	Abstention	Votants
54	2	7	63
<i>Votes exprimés</i>	56	<i>Taux d'abstention</i>	11,1%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	96,4%	<i>Pour / Votants</i>	85,7%

ADOPTE

Campagne 2
Déchets nucléaires surtout ne pas enfouir : arrêter d'en produire !
 (présentée par Bure Zone Libre)

VOTE : Etes-vous pour ou contre mettre en œuvre une campagne d'information nationale, et ce de manière plus appuyée, en région Lorraine-Champagne-Ardenne, en 2012 sur le projet CIGÉO, en vue du débat public de 2013 et des échéances qui en découleront ?

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>	
63	0	3	66	
<i>Votes exprimés</i> 63		Taux d'abstention 4,5%		
<i>Pour / Votes exprimés</i> 100,0%		<i>Pour / Votants</i> 95,5%		
ADOPTE				

Campagne 3
Vote de recevabilité

VOTE : Etes-vous pour ou contre la recevabilité de la proposition de campagne 3 :
 « nucléaire, ça suffit, fermeture immédiate de tous les réacteurs de plus de 30 ans » ?

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>	
30	11	1	42	
<i>Votes exprimés</i> 41		Taux d'abstention 2,4%		
<i>Pour / Votes exprimés</i> 73,2%		<i>Pour / Votants</i> 71,4%		
ADOPTE				

Nucléaire, ça suffit,
fermeture immédiate de tous les réacteurs de plus de 30 ans

VOTE : Etes-vous pour ou contre que le Réseau Sortir du nucléaire produise d'ici à la mi-février au plus tard le matériel pour une campagne d'affichage et de tractage de février à juin, sur la base des mots d'ordre indiqués ci-dessus, en incluant la liste nominative des 21 réacteurs ayant déjà atteint 30 ans et des 21 autres qui doivent les atteindre dans les 5 ans qui viennent ?

Questions de recevabilité		2	2,7%
Pour	Contre	Abstention	Votants
45	4	17	66
<i>Votes exprimés</i> 49		<i>Taux d'abstention</i> 25,8%	
<i>Pour / Votes exprimés</i> 91,8%		<i>Pour / Votants</i> 68,2%	
ADOPTÉ			

TOUR DE PAROLE AVEC PRIORITÉ AUX PERSONNES QUI NE SE SONT PAS EXPRIMÉES PRÉCÉDEMMENT

Claude Colin : Je me suis souvent retrouvée à la tribune des AG du réseau des Biocoop, donc j'ai une particulière affection pour les personnes qui portent ces responsabilités-là. J'ai beaucoup entendu dire ici que l'AG est souveraine. Cela veut dire que l'AG doit donner des orientations claires à son conseil d'administration, dans ce qu'il est possible de réaliser. Là, nous avons voté plein de motions, je n'ai pas vu de priorités être données malgré tout ce que nous avons dit. Il n'est pas possible que toutes les motions votées soient réalisées. Le CA va devoir déterminer des priorités, en fonction de critères que nous n'avons pas décidés, donc simplement en fonction de ce qu'ils vont estimer être le mieux. Nous n'avons pas fait notre travail d'AG. J'ai clairement ressenti que la volonté de chacun d'entre nous est bien de sortir du nucléaire, et ça fait du bien, et c'est important. Hier après-midi, on a commencé par un RI qui n'a finalement pas été voté, puis il y a eu des suspicions jetées par les questions posées sur le rapport financier, ce n'est pas du tout facile à assumer pour les personnes à la tribune, idéal de commencer une AG là-dessus. Diminution de la tension dans l'AG avec le rapport moral et le bilan moral des salariés, donc je suggère d'inverser l'ordre du jour, commencer par le positif et mettre le négatif ou rébarbatif seulement ensuite, ça permettra d'être plus constructif. Le Réseau Biocoop veut relayer vos messages, amplifier la voix du Réseau, mais il faut que le Réseau ait un message clair. Et il nous faut travailler tous à la façon de mobiliser plus largement, sur le nucléaire comme sur la bio d'ailleurs. 25 000 à Rennes en octobre, ce n'est pas assez.

Florence Gosy : Je tiens aussi une Biocoop. Je souhaitais m'exprimer dans le même sens. Hier, nous avons commencé sur une énergie négative, un peu énervante, désespérante. Quand la déléguée du personnel a parlé, c'était une autre énergie plus positive. Je propose donc également de garder les choses douloureuses pour la fin. Je me suis inscrite sur le tableau pour participer au travail sur le RI.

Yannick Gautier : Première fois que je viens à cette AG. Je n'avais pas d'attente donc je ne suis pas déçu. Mais j'ai une proposition pour les prochaines AG : commencer les discussions par les motions et campagnes, et terminer par la partie la plus administrative. Cette discussion administrative nous a pris plein de temps pour rien.

Pierric Duflos : Il y a un événement majeur le 11 mars, il y a des gens ici qui ont des doutes, le Réseau pourra sortir plus fort et grand de cette mobilisation de la chaîne humaine. On peut faire voir notre force, cela peut porter ses fruits.

Marc Faivet : Je viens vous saluer en tant que vieux militant de Stop-Melox et MOX, mais surtout pour vous inviter à militer encore plus sur le plan politique et économique. Il faut se mettre plus sur la question du MOX, très technique. Les ingénieurs EDF étaient opposés à l'entrée du MOX dans les réacteurs.

Marylise Vincent : Pour aller dans le même sens que Pierric. On attend de vous tous une grande

collaboration. Je veux unir le projet avec la campagne n°3, elles peuvent se porter l'une l'autre.

Jean-Marie Frontini : Appel à volontaires pour faire des vigies cet hiver devant l'OMS avec IndependentWHO, ou pour relayer l'appel. Cela fait 5 ans que ça se fait en permanence. Il faut renouveler un peu la présence. On approche d'une étape importante, en mai un colloque sera organisé pour débattre sur l'effet des faibles doses sur la santé.

Maxime Lemonnier : Blocage francophone pacifique du site à Gorleben. Il faut qu'en France on se bouge réellement pour cette action, du 5 au 7 avril. Castor-divergence.be
Apporter des messages de soutien aux copains qui luttent contre les THT, car ERDF est en train de les construire, et c'est très dur pour eux.

Philippe Guiter : Campagne Transport : 500 trains par an en moyenne. Avec SDN on cible toujours tout particulièrement les trains de déchets étrangers. Il serait bon de réfléchir à suivre et recenser tous les transports français. Cela nécessitera évidemment un engagement du Réseau et des groupes. La SNCF va lancer une campagne de mesures, car suite aux mesures de l'ACRO, on sait qu'il y a un problème de rayonnement neutronique, sur les hommes et sur les matières dangereuses qui peuvent être stockées à proximité des CASTOR. Il n'y a aucune mesure de sécurité prises lors de ces convois. On va envoyer une lettre à la SNCF pour qu'elle se positionne sur les questions d'incendie et résistance des containers. En moyenne un transport de déchets nucléaires traverse 30 tunnels et des passages à niveau qui sont très accidentogènes. Aujourd'hui il y a un vrai risque. Il n'y a pas assez de monde sur les rassemblements, il y a plus de journalistes que de militants. Ce serait bien qu'on ait une participation en hausse lors des rassemblements. Pour les THT, on a soutenu le camp organisé à Stop-Valognes. Tout le monde a pu voir que quand on se bat contre l'État, ça ne peut pas rester très longtemps pacifiste. Je rend hommage à ces militants.

Michel Guéritte : Sauf erreur, je viens de comprendre qu'au CA de SDN il n'y a aujourd'hui que 8 administrateurs. Comment vont-ils voter pour prendre des décisions graves ? Il faudra que M. Busson nous éclaire : qu'est-il prévu dans ce cas ? Problème de l'érosion des responsables : des démissions, y compris déguisées. Que signifie tout cela ? Aujourd'hui, ce sont seulement 69 personnes présentes à cette AG, sur plus de 900 associations. Qu'est-ce que cela veut dire ? Avec tout le respect que je leur dois, il y a des Biocoop, même un club de danse dans le Réseau, quid au niveau de la représentativité ? Je suis inquiet.

Steve Mitchell : Ce mardi à Cherbourg, c'est le procès des gens de Valognes. J'invite tout le monde à suivre cela sur le site valognesstopcastor.noblogs.org

Simone Fest : Catherine Quantier passe au tribunal mardi pour « vol de cannette » dans un camion de flics incendié, lors du blocage à Valognes. Soyons nombreux à aller la soutenir.

Jean-Pierre Minne : j'ai téléphoné aux administrateurs démissionnaires avant l'AG. C'est une grande fatigue, des nuits sur la route. Certains ont décidé d'arrêter à cause d'un épuisement physique. D'autres ont des projets personnels, familiaux, à faire vivre, après avoir donné beaucoup de temps et d'énergie. Il faut aussi savoir que des tensions peuvent exister aussi au sein du CA, et que cela use aussi, et peut motiver le retrait. Remercions ceux qui ne sont plus dans le CA mais qui ont beaucoup donné. Ce que relève Michel Guéritte sur le manque de candidatures au CA, ce n'est pas que dans le Réseau, cela se trouve dans tous nos groupes. Les jeunes ont les trouve pour marcher, moins pour venir dans le CA.

Je tiens à la fin de cette AG à remercier chacun-e pour sa participation active, vivante et engagée. Merci aux bénévoles qui ont permis l'organisation de l'AG.

Fin de l'Assemblée générale